



2-28-55

L'ABBÉ PIERRE LELIÈVRE
VICAIRE A SAINT-PIERRE DE NEUILLY
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Histoire de Neuilly Catholique

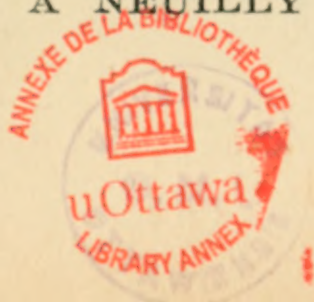
(Ouvrage orné de 20 gravures)



EN VENTE :

aux sacristies des Eglises Saint-Pierre et Saint-Jean-Baptiste | chez l'auteur, 17, rue Angélique-Verien chez les principaux Libraires

A NEUILLY



Du même auteur :

Poèmes évangéliques. (Epuisé.)

La religion de Jésus d'après l'Evangile. (Perrin, 1912.)

Leur âme est immortelle, étude sur l'immortalité de l'âme et le sacrifice, dédiée aux morts de la guerre, couronnée par l'Académie Française. (Perrin.)

Une voix de prêtre dans la mêlée, paru sans nom d'auteur. (Ollendorff.)

Le fléau de Dieu, notes et impressions de guerre. (Ollendorff.)

Pour paraître :

Histoire catholique de la France.

L'abbé Pierre LELIÈVRE
VICAIRE A SAINT-PIERRE DE NEUILLY
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Histoire de Neuilly Catholique

(Ouvrage orné de 20 gravures)



EN VENTE :

aux sacristies des Eglises Saint-Pierre et Saint-Jean-Baptiste | chez l'auteur, 17, rue Angélique-Verien chez les principaux Libraires

A NEUILLY



NIL OBSTAT.

Parisiis, die 15^a *martii* 1922.

Bernard ROLAND GOSSELIN,

Cens. dep.

IMPRIMATUR.

Parisiis, die 17^a *martii* 1922.

P. AUDOLLENT,

Vic. gén.



AUX PRÊTRES ET AUX FIDÈLES GÉNÉREUX
qui ont édifié les chapelles et les temples ;
A CEUX QUI SONT MORTS POUR LA FRANCE
ET DONT LES NOMS
COUVRENT DE LEUR MANTEAU DE GLOIRE
LES MURS DE NOS DEUX ÉGLISES,

humble et pieux hommage.

A MONSIEUR LE CHANOINE RUNNER,
Curé de Saint-Pierre de Neuilly :

A MONSIEUR L'ABBÉ JACQUET,
Curé de Saint-Jean-Baptiste,

hommage respectueux.

C'est un besoin de l'homme — et tout à son honneur — de chercher à connaître l'histoire des lieux qu'il habite.

Quel fut ce morceau de terre avant moi, quelle en fut l'âme ? Par ses lentes transformations, je me relie aux hommes du plus lointain passé. Comme moi, ils se sont trouvés éphémères et se sont accrochés aux espérances de l'éternité. La même voix du Christ, qui me parle, leur a fait entendre ses promesses d'éternelle vie. Comment l'ont-ils reçue ? Quel écho cette nature transformée m'apporte-t-elle de leur effort vers la Rédemption ?...

... Après moi, d'autres viendront qui interrogeront aussi le passé et qui peut-être rencontreront mon âme : car je suis un anneau de cette longue chaîne des êtres et j'ai le devoir de songer que quelques-uns s'appuieront sur moi. Quel sera mon témoignage, après le leur ?

Le lecteur s'apercevra vite que ma part de recherches dans l'histoire du passé de Neuilly est des plus modestes. Ce livre est tout citations. Je dois le peu de science que je possède à la Petite Histoire de Neuilly *de M. Henri Corbel, et surtout aux* Notes et Documents *de M. Breham, tant manuscrits que publiés dans le bulletin de la*

Commission historique de Neuilly. Ce bulletin m'a été infiniment précieux et je dois de très vifs remerciments à M. Leroux-Cesbron, président de la commission, pour la bonne grâce avec laquelle il l'a mis, avec ses clichés, à ma disposition. J'ai utilisé aussi quelques passages du si joli discours *prononcé par M. Nouaillac, professeur d'histoire au lycée Pasteur, à la distribution des prix du 12 juillet 1921 :* « Ce que racontent à Neuilly les vieux arbres et les vieilles pierres. » *Qu'on ne voie donc en moi rien de plus qu'un humble vulgarisateur : puissè-je ne pas être trop inférieur à ma tâche.*

Histoire de Neuilly Catholique

LES ORIGINES

Ne souriez pas déjà, cher lecteur. Je n'ai aucunement l'intention de remonter au déluge; mais nous habitons un sol visiblement privilégié et je manquerais à mon devoir d'historien si je ne vous disais les faveurs providentielles dont il me semble avoir été l'objet, — en toute humilité de science.

Donc nous habitons Neuilly, c'est-à-dire ce qui fut jadis, au temps du Christ, une forêt gauloise, aux bords de Seine, près de Lutèce.

Pénétrons, si vous le voulez, — sous la voûte sombre des chênes. La grande forêt de Rouvray, le *Roboretum*, dont le bois de Boulogne est le dernier lambeau, étale ses frondaisons mystérieuses des pentes de Saint-Cloud à l'extrémité de la plaine Saint-Denis. C'est la solitude primitive où nos aïeux, vêtus de peaux de bêtes, se glissaient à la poursuite des derniers aurochs. Or, un beau jour, une voie cimentée, blanche et droite, s'allonge de Montmartre au Mont Valérien; c'est le coup de bec de l'aigle romaine, la première marque de la civilisation... Des fumées montent au soir dans l'air bleu, au bord de la Seine qui s'étale verte et lente, embrassant deux îlots, échoués comme des pontons pour les passagers. Quelques cabanes s'abritent sous la feuillée ; un pauvre pêcheur dans sa barque croise ses mains, incline la tête avec une douceur résignée. Je le retrouve dans l'image humble et sereine qu'en a laissée Puvis de Cha-

vannes. C'est bien lui. J'aime à l'imaginer, qui rentre, sa journée achevée, à son village de *Lugniacum*, qui deviendra *Luny*, et plus tard, par allitération populaire, Nuly, *Neuilly* (1). »

Avait-il, ce pauvre homme, une religion ? Celle apparemment des tribus gauloises de ce temps : un druidisme mélangé fortement de paganisme romain. Mais il croyait à l'immortalité de l'âme et à la vertu des sacrifices : ce qui est une préparation, on en conviendra, à recevoir la religion chrétienne.

Ce fut avec les Romains que celle-ci parvint, en effet, jusqu'aux pauvres cabanes de Neuilly. On a trouvé des traces du passage des Romains près du pont d'Asnières, des fragments de voie romaine au 76 de la rue de Villiers, et enfin des armes et des médailles romaines aux environs de l'ancien pont de bois de Neuilly. Il y avait un gué pour passer la Seine, à Neuilly : il y aura plus tard un pont qui jouera un grand rôle dans notre histoire. La Seine franchie, nous n'étions plus isolés du reste du monde, mais la route vers l'ouest s'ouvrait toute grande. D'autre part, puisque Montmartre était relié au Mont Valérien par une voie romaine, Neuilly était traversé par une de ces routes larges et solidement pierrées qui rattachaient Rome aux extrémités de l'univers et en aspiraient les richesses.

Par ces chemins vinrent à nous les premiers apôtres de l'Evangile.

Qui furent-ils ?

A n'en pas douter, ceux-là mêmes, ou leurs disciples immédiats, qui les premiers évangélisèrent Lutèce : les saints martyrs Denys, Rustique et Eleuthère. La tradition est fort incertaine sur la date de leur venue. Ils vinrent, sans doute, au second siècle de notre ère. Nous savons d'eux seulement que saint Denys réussit à cons-

(1) M. Nouaillac : *Discours*.

truire une église et qu'il établit un clergé. Splendide effort pour conquérir le sol par la pierre, et victoire magnifique dont les lendemains sont garantis par une institution durable.

Ils s'avancent donc vers nous ces premiers missionnaires ou par les sentiers de la forêt, ou par la voie romaine, ou par la route du fleuve, toujours plus affamés de conquêtes. Ils annoncent aux pêcheurs de la rive, aux commerçants, aux voyageurs, aux soldats qui circulent le seul vrai sacrifice rédempteur et le salut par le Christ Jésus. On les écoute, on les discute ; on les aime, on les hait.

Denys recevra la palme du martyre à Montmartre. Ses restes seront ensevelis à l'orée de la forêt de Rouvray, dans la plaine qui portera son nom.

D'autres le suivent. Les plus grands moines et les plus grands missionnaires, les plus beaux noms de notre histoire religieuse, aux origines. C'est saint Martin, l'apôtre des Gaules, qui descendit d'Amiens vers la Touraine, et qui dut traverser notre sol ; notre première église paroissiale lui sera dédiée. C'est saint Germain d'Auxerre qui, s'en allant vers l'ouest, passa de Paris à Nanterre où il bénit sainte Geneviève, et passa le gué de Neuilly.

Mais voici que le nom de sainte Geneviève, « gardienne et protectrice de la Cité », la sage conseillère et l'amie de sainte Clotilde et du roi Clovis, nous conduit à préciser encore notre horizon.

Voici Rémi de Reims et les grands évêques qui affermissent le pouvoir des rois francs et qui unifient la race. Ce sont les vrais civilisateurs. Bien que barbares encore, les successeurs de Clovis respectaient cependant les évêques ou les redoutaient. De même, ils subissaient la fascination qu'exerçaient sur eux certaines de leurs épouses qui furent des saintes. C'est ainsi qu'ils établirent, en dehors de la Cité, des métairies qui furent comme des villas royales, où l'on respirait une plus pure atmosphère de douceur chrétienne.

L'une de ces villas fut Clichy, qui sera notre première paroisse.

« Le bon roi Dagobert » l'habitait volontiers. C'était un bon roi, autant du moins qu'il suivait les exhortations de son orfèvre « le grand saint Eloi », futur évêque de Noyon.

Or, le bon roi Dagobert fit, en l'an 626, une fondation qui dut certainement l'absoudre de bien des péchés : il fonda l'abbaye royale de Saint-Denis, au lieu même de la sépulture des saints martyrs, et y installa des moines. Ceux-ci ne tardèrent pas à organiser le service religieux dans toute la région. Dans Clichy d'abord, sans nul doute, et la villa royale devint ainsi paroisse régulière ; paroisse immense d'ailleurs, comme était immense le diocèse de Noyon, le plus grand des Gaules, sous la houlette de saint Eloi.

Neuilly fut, à ce titre, dépendance de l'abbaye et de Clichy. De l'abbaye, car Chilpéric II la dote, en 718, de toute la forêt qui borde la Seine, avec Neuilly. De Clichy, parce que la paroisse de Villiers sera un « écart » de Clichy et que Neuilly, nous le verrons bientôt, dépendra de Villiers.

Durant de longs siècles, jusqu'au milieu du XVIIe la forêt et ses hameaux demeurèrent ainsi sous la houlette des puissants abbés. La dépendance était assurément fort étroite à l'origine. Ce nom de « *Garenne* » qui s'ajoute à celui de *Clichy* montre que tout ce territoire fut propriété privée.

Faut-il nous en plaindre ? Sans doute, du jour où Charles Martel commença de donner les abbayes en récompense à ses soldats, du jour où la féodalité ecclésiastique multiplia ses abus sur les territoires d'Eglise, la religion eut grandement à souffrir.

Et puis, la forêt se défriche à peine et nous sommes aux portes de Paris. Ses fourrés inextricables sont de vrais repaires de brigands et de bandes armées. Nous habitons aussi en bordure de Seine, et déjà le fleuve se

couvre de ces innombrables barques d'envahisseurs normands dont la vue lointaine faisait pleurer Charlemagne. Si ces nouveaux barbares se convertirent bientôt, ils ne sont aujourd'hui rien moins que chrétiens. Neuilly dut souvent abriter maintes scènes cruelles à l'ombre de ses rouvres.

Mais enfin un proverbe d'alors disait qu' « il fait bon vivre sous la crosse ». La protection de l'abbaye s'étendit efficacement sur nous. Le grand nom d'un moine trace comme un sillon de lumière dans la nuit de cette histoire.

L'abbé Suger, abbé de Saint-Denis, un enfant du peuple qui fut dans son abbaye le compagnon et l'ami des rois, celui que la reconnaissance universelle appela, durant la Croisade, « le Père de la Patrie », l'abbé Suger établit un bac à Neuilly. Remarquable et courageuse initiative : qui sait s'il ne fallait pas alors plus d'audace pour traverser la Seine que pour tenter aujourd'hui la traversée de l'Atlantique ? Ce bac commande la Seine et la route de Normandie : donc il couvre le fleuve et il nous défend. Il faudra encore quelques siècles pour qu'il devienne pont de bois, et pont de pierre. En attendant, les moines bâtissent une maison près du bac, « la Chantrerie », pour l'officier qui perçoit le péage. Un hameau, Port-Neuilly, désormais grandit sous la protection de l'officier... « Une caisse, un livre de comptes, quel progrès dans la marche vers la fortune ! » (1).

Et il faut bien tout de même que les conquêtes du Christ se soient ici affermies et accrues, puisque soudain, en 1217, nous nous trouvons en face d'une blanche église qui s'élève dans cette immensité naguère presque sauvage : l'église *Saint Martin de Villiers-la-Garenne*, notre première église paroissiale connue, dédiée au grand convertisseur des Gaules.

(1) Nouaillac.

Plan du cours de la Seine et pont de bois.

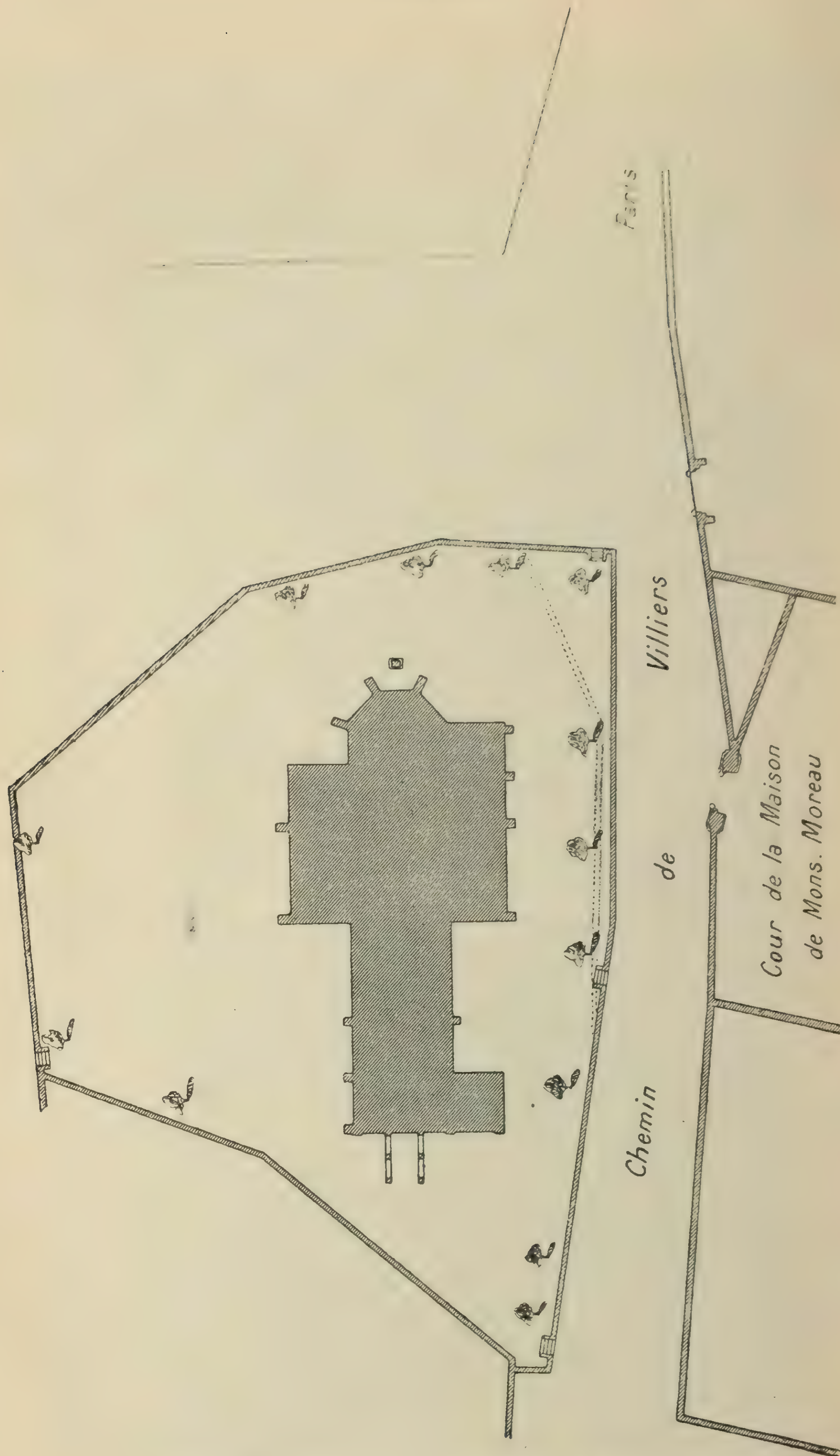
L'EGLISE SAINT-MARTIN DE VILLIERS-LA-GARENNE

En 1217 — trois années, qu'on me pardonne le rapprochement, après la victoire de Philippe-Auguste à Bouvines, — Pierre de Nemours, évêque de Paris, fut sollicité d'autoriser la création d'une léproserie au Roule (à l'emplacement même de l'église Saint-Philippe actuelle). Pierre de Nemours accorda, comme de juste, l'autorisation demandée, « *sauf le droit paroissial du curé de Saint-Martin de Villiers* ». Ce droit fut estimé quarante livres. La rente en sera payée annuellement par la fabrique du Roule au curé de Villiers jusqu'à la Révolution. Les registres de la paroisse de Villiers, précieusement gardés aux archives de la ville de Neuilly, disent aussi qu'à la même date l'église Saint-Martin de Villiers percevait des rentes obituaires dans d'autres hameaux, tels que la Ville-l'Evêque, Chaillot et Monceaux (1).

D'où il nous faut tirer quelques conclusions :

D'abord cette église Saint-Martin de Villiers est certainement antérieure à 1217, puisque, à cette date, nous la voyons posséder une organisation de paroisse. Elle s'est depuis assez longtemps détachée de Clichy, de même que se détacheront d'elle un jour, les « hameaux » de la Ville-l'Evêque, de Monceaux, de Chaillot et de Neuilly, épuisant leur mère l'un après l'autre. Ensuite, le sort du curé de Saint-Martin paraît assez enviable, puisque son droit d'étole lui donnait ainsi pas mal de rentes au soleil. La question, il est vrai, serait de savoir s'il n'en payait point davantage à l'abbaye... Mais peut-être lui-même était-il moine de Saint-Denis. Nous verrons plus tard que la cure dépendait des chanoines et du chapitre Saint-Honoré. Passons.

(1) CORBEL, BREHAM.



Plan de l'église Saint-Martin de Villiers.

Nous avons donc une église. On a pu faire quelques études sur ce monument et voici ce que nous en savons :

« L'église Saint-Martin de Villiers était située sur la limite actuelle de Neuilly-Levallois, exactement aux angles des rues Gide et Villiers. Le presbytère occupait l'emplacement du bureau d'octroi de Levallois-Perret » (1).

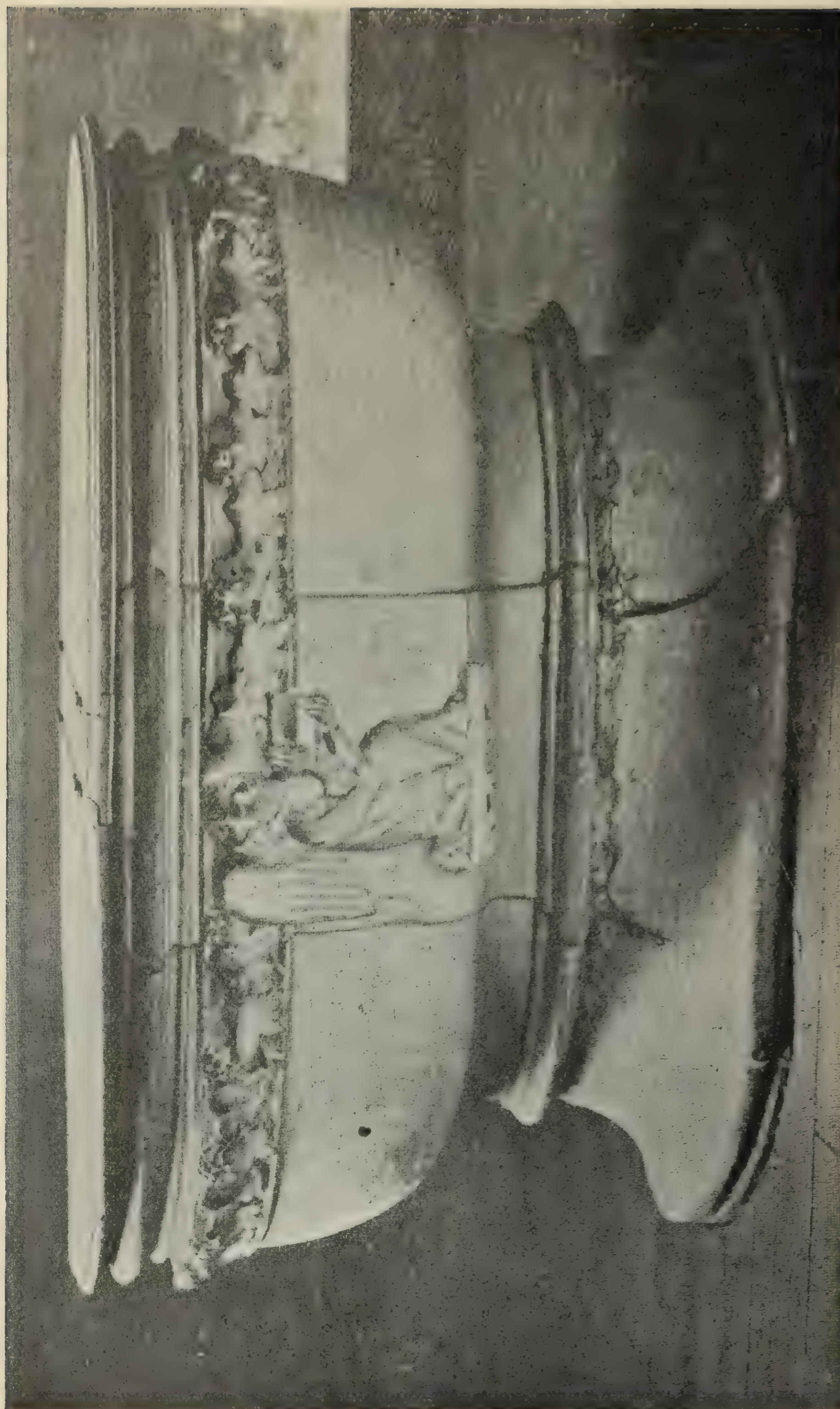
Suivant le bel usage du temps, un cimetière clos de murs l'entourait. L'église était orientée parallèlement au chemin de Villiers à Paris. C'était un édifice fort simple, assez bas, — donc, à mon sens, de cette époque romane qui est fort antérieure au XIIIe siècle. — Cet édifice était composé d'une nef précédée d'un porche, d'un transept, d'une abside pentagonale qui semblait tournée vers le sud-ouest.

Solide monument, que l'on put restaurer et consolider d'une tour neuve, trois cents ans plus tard. On en fit même la dédicace solennelle, le 23 avril 1549; et ce : « en l'honneur de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie et de Monsieur Saint Martin, — par Révérend Père en Dieu Messire Charles Boucher, évêque de Mégarame (Mégare), abbé de Saint-Magloire, à Paris, — à la supplication de Messire François Suzanne, prêtre, vicaire pour lors, et de Calude Aubry et de Nicolas Coste, marguilliers en même temps. Le dit Suzanne veilla la nuit que cette église fut dédiée. Et sera la dédicace festée le deuxième jour de May. »

Pourquoi ce pieux vicaire, qui fait sa veillée nocturne, paraît-il seul en cette occurence, et que devient le curé? Mystère. La paroisse était cependant florissante, — à tel point que, neuf ans plus tôt, en 1540, on avait dû ériger une chapelle de secours.

Mais avant de nous attarder à ce nouveau monument, jetons un rapide coup d'œil sur les trois siècles que nous venons de franchir.

(1) BREHAM, GIRAUD. *Notes sur l'Église Saint Martin de Villiers.* Bulletin de la Commission municipale de 1904.



Le Baptistère de Saint-Jean (XVe siècle.)

L'abbé Suger venait à peine de disparaître, en son abbaye, — qu'une autre cloche tintait dans les profondeurs du bois de Boulogne, à l'*abbaye de Longchamps*. Ce nouveau monastère avait été fondé par Isabelle de France, fille de Louis VIII et sœur de saint Louis.

« Le 12 juin 1256, raconte M. Breham, le roi saint Louis vint personnellement, accompagné de la reine et de ses enfants, Marguerite et Louis, et de sa sœur Isabelle, la fondatrice, poser la première pierre de l'église abbatiale. La cérémonie eut lieu après que l'évêque eut planté la croix. Le roi mit la première pierre, la reine la seconde, Philippe, surnommé plus tard le Hardi, la troisième, et enfin Isabelle, par humilité, posa la quatrième. Il y eut ensuite une imposante procession, puis le roi adressa un long discours aux religieuses et aux assistants. »

Sept ans plus tard, Isabelle de France se retirant du monde, vint habiter, dans le monastère, un corps de logis à part, craignant que sa haute naissance ne fut une gêne pour le couvent, si elle résidait dans la clôture.

L'ordre auquel fut confié l'abbaye était celui de Saint-François (Les Franciscaines sont demeurées fidèles à Neuilly). « Les sœurs prirent le nom de sœurs minimes encloses de l'Humilité Notre Dame, auquel elles ajoutèrent celui de Clarisses Urbanistes de l'abbaye de Longchamps » (1).

Et, « les pauvres pêcheurs de Neuilly purent alors contempler quelques spectacles singulièrement émouvants : Isabelle de France descendant à la Seine pour remplir sa cruche ou distribuant aux miséreux les hardes qu'elle avait cousues; le saint roi Louis, son frère, long et grêle dans son surcot de tirelaine et son manteau de cendal noir, haranguant, aux funérailles de la bienheureuse, le peuple en larmes qu'il caressait de la douceur pensive de ses yeux de colombe » (2).

(1) BREHAM : *Notes et Documents.*
(2) NOUAILLAC : *Discours.*



Promenade à Longchamps sous Louis XV.

De nombreux miracles ne tardèrent pas à s'opérer au tombeau d'Isabelle de France. Elle fut béatifiée par le pape Léon X en 1521, exhumée et mise en châsse pour être exposée, vers le même temps, à la piété des fidèles.

Il est utile de remarquer ici que saint Louis avait donné à sa sœur et pour le couvent, « treize arpents de la forêt, plusieurs étangs voisins, puis une bergerie et une grange ». Ces dons s'accrurent. Sous Philippe V, le couvent possédait 187 arpents, plus une rente de 280 livres à prendre sur les revenus de la forêt, et quelques menus droits de coupe et de chauffage. Philippe V venait, du reste, souvent à Longchamp visiter sa fille qui avait pris le voile. Lui-même voulut mourir dans le monastère. L'abbaye perdra ses possessions territoriales seulement sous Louis XIV, quand le grand roi aura décidé avec Colbert la réformation des forêts royales. L'abbaye recevra en compensation 24.000 livres. C'était alors une riche et mondaine abbaye. Même au temps du grand relâchement du XVIIIe siècle, la Cour et la Ville la visitèrent en nombre, — surtout lorsque l'entrée au couvent de Mlle Le Maure, chanteuse de l'Opéra, eut amené les religieuses à cette idée de chanter ténèbres en musique, les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine sainte. Les religieuses, — quelques-uns se sont demandé si elles méritaient encore ce nom, — « les joyeuses nonettes » s'y trouvaient si bien que, à la grande Révolution, elles déclarèrent vouloir vivre et mourir à Longchamp. Elles furent expulsées cependant et les bâtiments livrés aux démolisseurs en l'an III de la République (1).

Aujourd'hui, il n'en reste qu'un moulin, et l'on joue aux courses sur ces pelouses qui furent jadis le lieu de prières des « Sœurs Mineures Encloses de l'Humilité Notre-Dame ».

(1) Voir *Commission historique de Neuilly*, communication de M. Leroux-Cesbron, année 1909.



Longchamps actuel : Le moulin.

On conçoit, après cette rapide esquisse, combien Neuilly est redevable à l'abbaye de Longchamps. Ces allées et venues entre le monastère et Paris, le défrichement de la forêt, tous les bienfaits que verse autour de soi un pieux monastère amenèrent une transformation profonde en ces bords de la Seine.

C'est ainsi que l'église du village de Boulogne fut construite en 1319. Quelques années plus tard, la forêt de Rouvray perdait son antique appellation et devenait le bois de Saint-Cloud, pour s'appeler encore un peu plus tard le bois du village de Boulogne. En 1474, Louis XI plaçait les chasses, garennes et remises du Bois sous l'autorité de son compère Olivier le Daim. François Ier le régénéra en l'enfermant de murs et en y faisant des plantations. Surtout, et par lettres patentes du 1er août 1528, il y élevait le palais de Madrid, l'une des œuvres les plus splendides de la Renaissance.

Aussi vit-on bientôt, aux abords d'un bois fréquenté de si pieux et illustres personnages, sur cette route de Normandie qui reliait Paris aux provinces de l'Ouest, le village de Neuilly s'agrandir merveilleusement. L'église Saint-Martin de Villiers ne suffit plus aux fidèles : la création d'une chapelle de secours s'imposait, aux bords de la Seine.

LA CHAPELLE DU PONT DE NEUILLY

(1540-1778.)

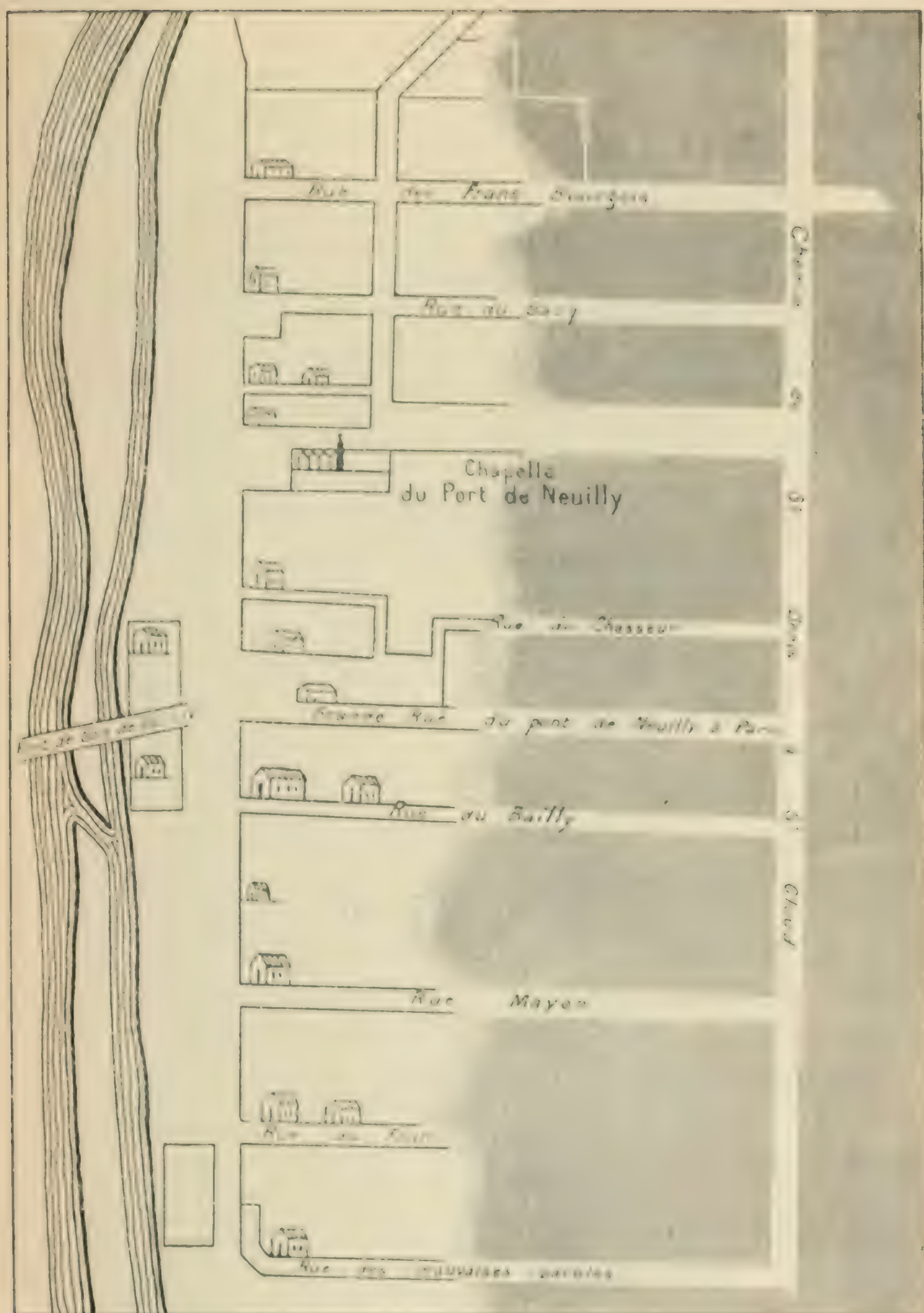
Jean-Baptiste de Chantemerle, gentilhomme champenois, en fit les frais. Il la dédia tout naturellement à son patron saint Jean-Baptiste, et s'arrangea sans doute avec le curé de Saint-Martin qui lui donna un de ses vicaires pour la desservir. La chapelle fut ouverte au culte en 1540.

On a pu reconstituer son emplacement exact. Elle était située sur la berge d'un petit bras de la Seine aujourd'hui comblé, lequel, après avoir passé au pied des murs de Bagatelle, suivait l'emplacement actuel des rues de Longchamps et Ibry. Elle s'élevait en haut de la berge, au carrefour dit de la Chapelle, au coin de la rue des Belles-Filles (actuellement rue Soyer) et de la rue Basse-Longchamp (actuellement rue Ibry).

C'était une chapelle modeste, puisque, agrandie beaucoup plus tard, elle arriva à contenir 350 personnes. Elle mesurait exactement 20 mètres de profondeur, sur 6 de large. Elle ne possédait ni tabernacle, ni baptistère.

Telle quelle, elle fut l'objet d'ardentes convoitises : Neuilly ne fut-il pas toujours envié ? On cite plusieurs prêtres étrangers qui tentèrent de prendre subrepticement le titre de chapelain de Port-Neuilly, en s'en emparant.

L'un d'eux, un Angevin, nommé René Dubois, ne craignit même pas de soutenir un procès contre le curé légitime, Messire Hervé Pinel. Le Grand Conseil rendit son arrêt le 29 octobre 1715. Il défendait, comme de juste, à l'intrus de prendre le titre de chapelain, lui ordonnait de vider incontinent les lieux, la maison qu'il



Dessin d'après un vieux plan de Neuilly.

habitait, « de restituer les meubles et ustensiles de la dite maison, les ornements de la chapelle, le bassin pour faire les quêtes, et les clefs tant de la maison que de la chapelle. Le Grand Conseil ordonne en sus que la plaque que le sieur Dubois a fait mettre sur le coffre soit levée, et il le condamne aux dépens » (1).

C'était, on le voit, une victoire triomphale pour le curé de Villiers. M. Pinel entendit en perpétuer le souvenir. Il fit transcrire l'arrêt du Grand Conseil en tête du registre des comptes de la fabrique.

Hélas ! Neuilly ne devait pas tarder cependant à lui échapper.

A cette date, en effet, l'humble petite chapelle de Port-Neuilly était devenue beaucoup trop étroite pour une population toujours plus dense.

Songez que trois rois de France : Henri II, François II, Charles IX résidèrent successivement à Madrid. Henri III y installa une ménagerie, Henri IV une magnanerie que l'on visitait. La reine Marguerite, dont le nom fleurit une allée de notre Bois, « la reine Margot », y vécut, et saint Vincent de Paul, alors son aumônier, puis curé de Clichy, vint souvent la voir et traversait Neuilly (2) — Louis XIII préfère, il est vrai, Saint-Germain, et Louis XIV crée Versailles. Mais Louis XIV donne à Neuilly de nouvelles et gracieuses protectrices dans les dames de Saint-Cyr qu'il substitue aux droits que possédaient encore les abbés de Saint-Denis. « Dans son va et vient entre le Louvre et Saint-Germain, la

(1) On trouvera le texte de cet arrêt dans une communication faite par M. CIRCAUD à la Commission historique de Neuilly, année 1904, page 60. — Il résulte aussi de ce texte : 1° que « les sieurs chantres, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Honoré de Paris étaient patrons et curés primitifs de Villiers, La Garenne, ses annexes, droits et dépendances »; 2° que la chapelle du Port de Neuilly était appelée « chapelle royale ».

(2) D'après M. Leroux-Cesbron, saint Vincent de Paul habita Madrid, comme aumônier de la reine Marguerite et fut, à ce titre, vicaire de Villiers de 1609 à 1611. *Voir le bulletin paroissial de Saint-Pierre de Neuilly : Gallus du 25 mars 1922.*

joyeuse et bruyante cavalcade passait et repassait sans cesse la rivière de Seine » (1).

Le fameux bac de l'abbé Suger s'était lui-même transformé en un pont de bois, par ordre de Henri IV, un peu vexé sans doute d'un bain forcé pris en traversant la Seine et qui l'avait obligé à ne boire que de l'eau après dîner (2).

Neuilly s'était donc accru en force et en opulence tout au long des trois siècles. Aussi répudie-t-il, en 1700, le nom de Port-Neuilly, « qui lui rappelait trop son humble et vaseux berceau », et il veut avoir son église et sa dignité de paroisse.

La vieille église Saint-Martin de Villiers n'intéressait alors plus personne. On essaie bien, vers le début du XVIIIe siècle, de la restaurer; on refait le clocher, on lui ajoute un beffroi surmonté d'une flèche. Mais Villiers se meurt d'une irrémédiable décadence. Il n'y reste plus « qu'un feu, trois maisons bourgeoises et quelques bergeries ». La vie est ailleurs.

Elle est « dans ce Neuilly champêtre, beau village de l'ancienne France, niché au sein d'aristocratiques verdures ». Mais écoutons M. Nouaillac :

« Tout le long de la Seine s'égrènent les *folies* et les châteaux avec leurs terrasses fleuries et leurs tapis verts, le moutonnement opulent de leurs parcs taillés à l'anglaise ou à la française, leur peuple de statues blanches ou leurs eaux jaillissantes. C'est la folie d'Artois, Bagatelle, que le jeune frère du roi, gagnant un pari de cent mille francs, a fait bâtir et meubler en soixante-quatre jours pour y recevoir Marie-Antoinette, sa frivole belle-sœur. C'est Madrid, grandeur déchue; c'est Saint-James, élégant et simple dans ses jardins de rêve, qui ont

(1) Nouaillac.
(2) Si l'accident de Pascal au pont de Neuilly n'est qu'une légende, encore l'auteur des *Pensées* put-il franchir souvent le pont de bois; il vint prier peut-être dans notre modeste chapelle. — Sur « *Le Pont de bois de Neuilly* », voir communication historique de 1918.



L'ancien pont de bois.

ruiné en un tourne-main un financier prodigue demeure dans l'imagination populaire « l'homme au rocher », un rocher de 1.600.000 livres. Ce sont les maisons de Lenormand d'Etioles, de Radix de Sainte-Foix, de M. de Caze, de Mme de Champcenet. C'est enfin le château de Neuilly rebâti par Le Voyer d'Argenson, déployant sur ses vastes terrasses ses façades de style ionique. Les demeures seigneuriales sont de blancs îlots semés sur une mer de verdure. Le bois de Boulogne, qui a perdu sa réputation sinistre, pousse ses arbres en bataillons serrés jusqu'à la grande avenue qui forme la nouvelle route royale. Du côté de Paris, vaste et nue, s'ouvre la plaine des Sablons, où chaque année, au mois de mai, le roi vient en grande cérémonie passer la revue de ses gardes-françaises et de ses gardes-suisses. Dans les guinguettes, les sergents racoleurs offrent le vin frais, étourdissant de leur faconde Brin-d'Amour ou Fanfan-la-Tulipe qui signent d'une croix leur engagement, sur une table grasse. Cependant, un beau jour, en grand mystère on entoure d'une barrière quelques arpents du terrain de manœuvre ; on y place des factionnaires pour intriguer les bons badauds de Paris ; des semaines passent. M. l'Apothicaire en chef des Invalides, un certain Parmentier, vient gravement cueillir les jolies fleurs pâles d'une plante rare ; il les porte au roi Louis XVI, l'ami du peuple, qui en orne sa boutonnière ; toute la cour en fait autant, et la pomme de terre est lancée. Quand vous passerez près de la porte des Ternes, songez qu'elle est partie de ce même sable pour faire le tour de la France et que cela vaut bien pour Neuilly la gloire d'une bataille » (1).

Or, que ce Neuilly-là veuille son église à soi, rien de plus légitime. Presque chacun de ses châteaux possède sa chapelle.

Chapelle des Ternes que le curé de Villiers a bénite

(1) Noualhac, *Discours de distribution de prix.*

en 1682, avec cette mention que « cette chapelle serait d'un grand secours aux ecclésiastiques et aux fidèles du quartier, car l'église de Villiers tombe déjà de vétusté et n'a pas assez d'autels pour les messes »;

Chapelle royale de Madrid que le roi Louis XV, à la demande de Fleuriau d'Armenonville, dote en 1725 de revenus suffisants pour que le service religieux y soit journalier, et pour que des instructions y soient adressées aux fidèles trop éloignés de l'église paroissiale. — Ce Fleuriau d'Armenonville ouvrit aussi une école près de la chapelle. « La maîtresse toucha 100 livres par an et, en outre, il fut convenu que les petits garçons lui donneraient à Noël chacun quatre chandelles et les petites filles un écheveau de laine » (1).

Chapelle de Longchamp que nous connaissons ; chapelle du château de Neuilly, alors propriété du duc d'Argenson et bientôt propriété du prince Murat ; chapelle de la Folie Saint-James, que le baron de Saint-James finit par interdire à la foule, tant la foule l'ennuyait de son vacarme...

Oui, comment Neuilly accepterait-il de n'avoir à soi qu'une simple petite chapelle perdue aux bords de la Seine ? Le magnifique pont de pierre que Perronet vient de jeter sur le fleuve (1768-1772) promet encore « au village de Neuilly de plus brillantes destinées ». De cette petite chapelle de Jean-Baptiste de Chantemerle, il ne faut d'ailleurs plus parler : elle a déjà deux siècles d'existence. On a bien essayé, en 1739, de l'agrandir et de la consolider : « Le curé et les habitants de Neuilly ont prié, par acte d'assemblée, les dames de Saint-Cyr, hautes justicières du village, de leur accorder, autant que besoin serait, du terrain pris à la place publique du côté de la berge, direction du couchant, pour augmenter sur le devant la superficie de la dite chapelle... » L'autorisation a été accordée. On a même construit un bâti-

(1) BRÉHAM.

ment de 30 pieds de long et de la largeur du pignon : le rez-de-chaussée sera un porche pour un supplément de fidèles, et le premier étage servira d'école. On y logera même un vicaire instituteur : l'abbé Pierre... (1).

Mais quoi ? tout compte fait, le curé, M. Habert, est contraint de reconnaître que sa chapelle ainsi agrandie ne peut contenir en tout que 350 personnes ! Il a beau laisser par testament une somme de 792 livres, pour entretenir son bâtiment, on n'a fait que coudre un morceau neuf à une vieille étoffe. Il faut presque de suite retenir poutres et murs par des barres de fer. La chapelle « périt de vétusté ».

On devra la démolir quelque trente ans plus tard. Il ne restera de l'œuvre hybride de M. Habert que la « maison du vicaire ». Il faut autre chose.

(1) *La première chapelle de Neuilly et le bâtiment des écoles*, communication de M. Mortreux, archiviste de la ville de Neuilly à la Commission historique de 1905.

L'EFFORT DE L'ABBE CHAUVEAU
LA REVOLUTION. — NEUILLY PAROISSE

(1749-1801.)

Le successeur de M. Habert à la cure de Villiers fut M. Chauveau. Notre cité a consacré une de ses rues à sa mémoire, tellement elle lui a été reconnaissante de son effort. Non d'ailleurs que cet effort ait été couronné de succès autant qu'il fut bien inspiré, mais l'impulsion donnée fut décisive. Il reste un des créateurs de la paroisse de Neuilly.

L'abbé Chauveau abandonne d'abord nettement Saint-Martin de Villiers que tout le monde déserte et s'installe lui-même à Neuilly. Son but est de transférer à Neuilly le titre curial de Saint-Martin de Villiers, et d'y construire une église belle et spacieuse qui soit digne de son avenir plein de promesses.

Choix du terrain est fait : « un demi-arpent de terre, en jardin et luzerne, dans la rue et chemin de Saint-Cloud à Saint-Denis (rue du Château actuelle) ». Des concours financiers sont assurés : Mlle de Charolais, petite-fille de Louis XIV et de Mme de Montespan, qui habitait Bagatelle, promet 10.000 livres. Principalement Mme de Vougny, résidant alors à Saint-James, s'inscrit pour une contribution annuelle de 12.000 livres jusqu'à l'achèvement de l'église projetée (1).

On se met au travail aussitôt et la première pierre est posée le 27 novembre 1749. Tout marche à souhait, quand, tout à coup, quelques mois plus tard, Mme de Vougny, vient à mourir. Douze mille livres annuelles échappaient à Neuilly.

(1) *Notes sur l'Eglise de Neuilly, commencée par l'abbé Chauveau*, communication de M. Circaud à la Commission historique en 1905.

C'est la débâcle. L'abbé Chauveau réussit bien à provoquer une assemblée générale des seigneurs, propriétaires et habitants, ses paroissiens, mais il n'obtient que des dons insuffisants. Il luttera ainsi pendant dix années. Quand il meurt, le 18 mars 1761, son église, loin d'être achevée, est en grand péril de ne l'être jamais.

Son successeur, en effet, ne continue pas son effort. Le chantier est abandonné; il reste désert; on le livre à des blanchisseuses. Le terrain sera vendu en 1786. Un entrepreneur de Passy achètera pour 1.250 francs les matériaux qui restent. Peut-être aussi l'attention des habitants de Neuilly fut-elle détournée de la construction de l'église par celle du pont Perronet (1).

J'imagine au reste que d'autres obstacles que le manque d'argent se dressèrent contre le projet de l'abbé Chauveau. Car si l'on abandonne l'édifice dont il a jeté les bases, on ne tarde pas à vouloir cependant en construire un autre, mais dans un autre endroit, et plus petit, et qui ne sera point une église paroissiale, mais encore une chapelle, succursale de Villiers !

Ce qui reste de paroissiens à Villiers s'insurge-t-il pour conserver à Villiers le titre curial ? Tel qui ne fréquente pas l'église n'accepte pourtant pas de voir le nom de son pays rayé de la carte des paroisses... Ou bien des difficultés surgirent-elles à Paris, du côté de l'évêché ou « des gros décimateurs », qui tenaient Villiers « à la portion congrue » et redoutaient peut-être de voir leur échapper Neuilly ?... La création d'une paroisse est toujours un laborieux enfantement. Chose étrange ! ce sera la Révolution française qui seule y réussira.

Quoi qu'il en soit, après la mort de l'abbé Chauveau,

(1) Les travaux du pont étaient commencés en 1768 et provoquèrent d'ailleurs maintes doléances (*Doléances des habitants de Neuily, sur les bas-fonds occasionnés par la construction du pont de Perronnet*, Communication de M. Circaud à la Commission historique, année 1909).

une assemblée générale décide l'abandon de son église et la création d'une chapelle.

En mai 1778, lettres patentes du roi autorisent la vente du terrain de la vieille chapelle délabrée de Jean-Baptiste de Chantemerle au pont de Neuilly et aussi l'achat d'un nouveau terrain. Le syndic de la fabrique, le sieur Delaizement, reçoit de divers particuliers 2.040 livres, à titre de don, pour l'achat et la construction. Parmi les donateurs, on distingua particulièrement M. de Saint-James, M. le comte d'Artois, M. de Sainte-Foix, Mgr le prince de Conti...

La chapelle est construite quelconque. Elle coûte un peu plus de 27.000 francs ; elle est livrée au culte en 1780.

Mais cette petite chapelle deviendra, dans quelque vingt ans, l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste et connaîtra la plus terrible histoire. Inclinons-nous devant elle.

Nous sommes en effet à la veille de la Révolution. Les Etats Généraux de 1787 ont décidé l'élection d'un corps municipal dans toutes les communes de France. L'assembléee générale des habitants de Neuilly-Villiers se tient dans la chapelle neuve, sous la présidence du curé, l'abbé Vielle, très aimé de sa population. Le corps municipal est élu le 7 février.

Pour obéir à la loi, le corps municipal doit demander au curé une déclaration sur les revenus de sa cure. « Le curé, nous apprend alors l'abbé Vielle, est à la portion congrue dont le montant lui est versé par Messieurs les Chanoines du chapitre Saint-Honoré, à Paris, gros décimateurs ». Il possède heureusement, en outre, une rente de 40 livres pour démembrement de la paroisse du Roule. 200 livres de fondations devraient aussi lui appartenir, mais, de fait, son vicaire acquitte ces messes à Villiers. La situation n'est donc en rien brillante, d'autant que le curé « n'a pas de presbytère à Neuilly, et qu'il demeure



Fête de la Barrière.

dans une petite maison, sans jardin, éloignée de l'église. »

Au début de la période révolutionnaire, on put croire que le nouvel état de choses consacrerait peut-être une union plus intime entre le clergé et les fidèles.

Le 7 mars 1790, eut lieu par les habitants la prestation du serment civique exigé par la nouvelle Constitution et accepté par le Roi. Or, le curé, disons la Religion même, présida cette cérémonie. L'abbé Vielle conduisit ses paroissiens à la croix de la Mission. Là, il leur fit un discours pour les exhorter à la religion et à la concorde, pour leur demander aussi de soutenir la Constitution nouvelle. (Un des vicaires, l'abbé Laurent, crut cependant devoir s'abstenir. Il comparaîtra d'ailleurs et s'exécutera huit jours plus tard.)

La Fête de la Fédération du 14 Juillet souleva aussi un enthousiasme unanime dans les embrassades de la Fraternité : Procession au Vieux-Neuilly, *Te Deum* solennel... Le 1er avril 1791, la Municipalité prend un arrêté interdisant les danses chez les marchands de vin pendant le carême; mais le 15 du même mois elle exige un service solennel en l'honneur et en mémoire de Mirabeau.

Hélas ! l'esprit révolutionnaire s'affirme bientôt de plus en plus incompatible avec les idées chrétiennes.

L'abbé Laurent, qui avait tant hésité à prêter un serment, non défendu d'ailleurs à cette date, fut sans doute le premier à oser le dire publiquement. Le 10 août, les gardes-suisses avaient été massacrés à la prison de l'Abbaye. Or, parmi eux, il s'en trouvait de Courbevoie et qui s'étaient réfugiés à Neuilly. La municipalité fit vendre leurs pauvres hardes et acheta, du produit de la vente, l'horloge de Bagatelle, — dont le parc était déjà saccagé avec tant d'autres ! — pour la placer au fronton de l'église neuve. Ce massacre indiquait à l'abbé Laurent son devoir. Dans une lettre écrite à la municipalité,

le 19 août, il rétractait le serment prononcé et, pour cette cause, résiliait aussitôt ses fonctions.

Le bon curé Vielle ne devait pas tarder à apprendre lui-même à ses dépens les rigueurs de l'esprit nouveau. Il avait dû remettre à la municipalité les registres de l'état civil : bientôt on le menaçait de poursuites judiciaires pour avoir célébré un mariage sans tenir compte de « la Loi ! »

Mais déjà la Révolution brûlait les étapes. La persécution se déchaîna violente contre l'Eglise et contre le Christ vers la fin de 1792. La section des sans-culotte de Neuilly (1) — une poignée, j'imagine, — fit vendre les ornements, vases sacrés et objets servant au culte. La chapelle fut désaffectée, les autels enlevés, la croix et le coq remplacés par une girouette « tricolore » coiffée du bonnet phrygien. Dans Neuilly dévasté, la grande tourmente mutile les plus belles œuvres d'art et saccage tous les souvenirs. De l'abbaye de Longchamp, il ne reste qu'un moulin; de Madrid, un vieux chêne. Le tutoiement égalitaire est obligatoire dans la commune.

Au fronton de l'église une banderolle porte ces mots : « Temple de la Raison ». Le culte catholique ne s'y exerce plus.

Sans doute, on prie cependant encore à Neuilly. L'abbé Vielle, qui a dû renoncer à ses fonctions, n'a pas quitté sa paroisse. Il se cache à quelque foyer ami où le chagrin le dévore. Il y mourra quelques semaines plus tard, âgé seulement de 47 ans. Victime obscure, qui n'est pas le martyr au sang glorieusement versé sur l'échafaud, mais dont la lente agonie fut méritoire et prépara les restaurations prochaines.

(1) On lira avec intérêt une communication de M. LEROUX-CESBRON sur *Neuilly révolutionnaire* : 114 « ci-devant nobles » furent enfermés une nuit dans le Temple de la Raison, puis transférés à Paris où ils échappèrent à la mort, par miracle (*Commission historique*, année 1910).

Neuilly ne pouvait pas être profondément entaché de l'esprit de la Révolution. Dès que la municipalité peut respirer plus à l'aise, elle est des premières à se rattacher aux antiques croyances. La banderolle qui a fait de l'église Saint-Jean-Baptiste « le temple de la Raison » est remplacée, sous Robespierre, par une autre qui porte ces mots : « Le peuple français reconnaît l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme ». Premier et timide retour vers un peu de bon sens. Retour sincère au moins, car dès que le décret du 2 prairial an III (1794) autorise les municipalités à rouvrir les lieux de culte, si la demande en est faite par un certain nombre d'habitants, la municipalité de Neuilly prend aussitôt, à la requête de quelques paroissiennes, l'arrêté suivant :

« L'agent national entendu ;

» Le corps municipal arrête que l'église sera ouverte pour décadi prochain, 10 du présent mois, dimanche 28 juin, vieux style.

» Le dit jour est comparu le citoyen Pierre Gandolphe, prêtre religieux augustin, établi ci-devant place des Victoires, demeurant à Paris, rue Leregrattier, section de la Fraternité, — lequel en exécution de la loi du 2 prairial dernier relative à la célébration du culte, a demandé acte à la municipalité qu'il était soumis aux lois de la République et qu'il a été invité à célébrer celui de la religion catholique dans cette commune, — ce qui lui a été octroyé, — et a signé avec nous. »

Ce fut dans ces conditions toutes précaires et, somme toute, assez peu orthodoxes que le culte catholique reprit à Neuilly. Il n'est d'ailleurs pas certain que l'abbé Gandolphe occupa effectivement le poste de Neuilly. Un prêtre assermenté de Nanterre y venait dire la messe jusqu'en 1800. A cette date, l'évêque constitutionnel de Paris remet la charge de la paroisse à l'abbé Bedet, assermenté aussi (1). Et ainsi Neuilly traversa la période légère et brillante du Directoire.

(1) *Le Clergé de Neuilly de* 1795 *à* 1885, communication de M. le chanoine Pisani à la Commission historique, en 1918.

Eglise Saint-Jean, ancienne aquarelle.

La volonté des habitants de Neuilly fut donc de celles qui manifestèrent au premier consul les volontés de la France. Quand Bonaparte se vit en présence de ces multitudes de communes françaises dont le premier soin, au sortir de la Révolution, était de vouloir demeurer catholiques, il comprit que son premier devoir était de rétablir officiellement le catholicisme en France.

Il le rétablit par le Concordat de 1801.

A cette même date, Neuilly devenait enfin paroisse.

La vieille église Saint-Martin de Villiers avait disparu dans la tourmente. Vendue comme bien national

en 1795. Murat l'acheta, avec tout le domaine de Villiers. Elle fut détruite et rasée en 1797. De son mobilier, il est demeuré quelque chose. Nous avons hérité d'elle des fonts baptismaux en pierre qui datent de la fin du XVe siècle, aujourd'hui dans l'église St-Jean-Baptiste, et classés comme monument historique. Encore dans l'église Saint-Jean, le tableau des *Disciples d'Emmaüs* que Murat avait remisé dans ses greniers et qui fut retrouvé et offert par Mgr d'Orléans. L'église Saint-Pierre héritera plus tard de deux anges en bois doré. Ils ornaient le baldaquin du maître-autel de Villiers. Ils reposent aujourd'hui dans la sacristie, en attendant qu'ils veillent à l'instruction religieuse de nos enfants dans la chapelle des catéchismes.

L'archevêque de Paris transféra le titre curial à la chapelle neuve Saint-Jean-Baptiste qui devint ainsi l'église paroissiale de Neuilly. Il lui donna pour premier curé un prêtre qui sera le vrai créateur de la paroisse : l'abbé Magnelin.

LA PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE

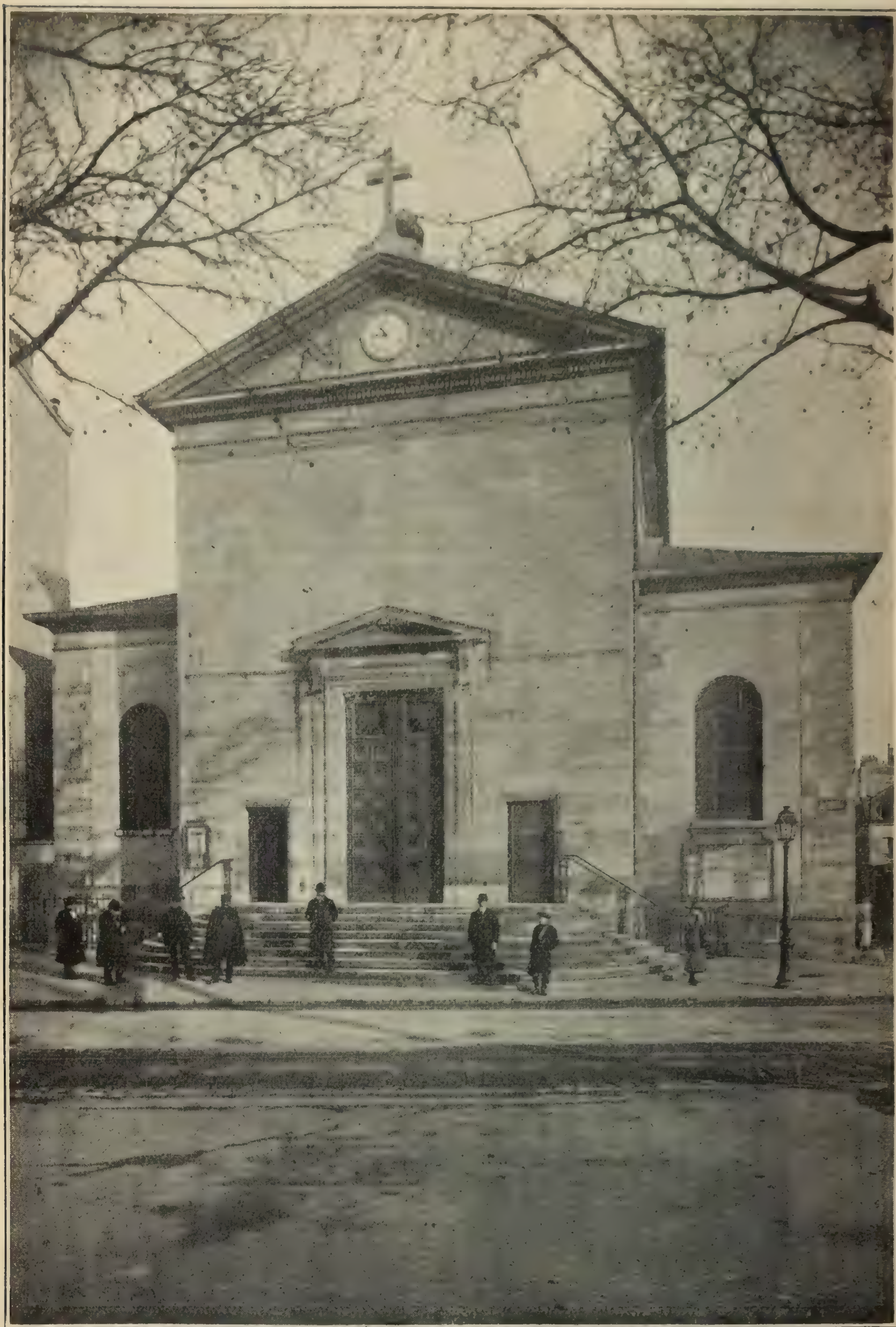
(1808-1897)

Il y a peu de pays de France qui apparurent plus profondément transformés que Neuilly, au lendemain de la Révolution.

Madrid et Longchamp n'existent plus. Le peuple a envahi Bagatelle où il s'adonne à des bals champêtres. Il a envahi aussi l'immense plaine des Sablons, morcellement de l'ex abbaye de Saint-Denis et il y admire des courses de chars à l'antique. Bientôt l'empereur va, pour réjouir encore le peuple, instituer la foire de Neuilly.

Un monde nouveau habite ce qui reste des châteaux et des maisons princières. Le général Murat achète, en 1800, le château de Villiers dont le jardin est séparé tout juste par une palissade du parc de Neuilly. Il réunira, en 1804, les deux domaines et fera du château de Neuilly la plus magnifique demeure. Talleyrand, l'ex-évêque d'Autun, ne vient-il pas d'y donner une fête d'une rare magnificence et un bal, conduit par la générale Leclerc, demain princesse Borghèse. Murat lui même y fêtera splendidement en 1805 le couronnement de Napoléon Ier. — Quand il sera nommé roi de Naples, le domaine entier sera réuni à la couronne et c'est à la princesse Borghèse que Napoléon offrira le château de Neuilly avec son parc immense. — Enfin la générale Junot, duchesse d'Abrantès, femme du gouverneur de Paris, acquiert Saint-James et donnera dans cette jolie maison de campagne du financier Baudard les fêtes les plus brillantes.

Tel est le milieu — 1.560 habitants à peine — dans



Eglise Saint-Jean, façade.

lequel l'abbé Magnelin eut, au sortir de la Révolution, à exercer son zèle. Il eut à utiliser, on le voit, les concours les plus divers. Ici, l'histoire a gardé le nom de Mme Rubats, femme de l'ancien fermier des chaises, excellente paroissienne, qui aida très efficacement le prêtre dans son œuvre de reconstitution.

La première année se présente lamentable. Il fallait remettre des vitraux, replacer la croix sur le clocher, acquérir des pierres d'autel et tous objets de première nécessité. Il n'y avait ni ornements dans la sacristie, ni chaises dans l'église. Les cérémonies, mariages et enterrements mêmes, avaient été abolies et ne donnaient aucune recette.

Le curé n'hésita point : il fit appel à Mme de Talleyrand (1) et lui demanda d'offrir le pain bénit le jour de la Toussaint 1802. Lucien Bonaparte prêta les chaises. Résultat : 647 livres 8 sols. Une quête chez les habitants recueillit 1.440 livres. On put nommer un marguillier chargé du temporel et un conseil pour diriger l'emploi des fonds. Dès cette première année, on commença de remeubler l'église; on acheta dais et bannière et même un costume de suisse. Le chœur de chant se composa de « deux chantres et d'un joueur de serpent ».

M. Magnelin n'omit point de renouveler, les années suivantes, ce qui lui avait si bien réussi la première année et nous voyons la générale Murat en tête de la liste des quêteuses. Bref, en 1805, on put même agrandir le chœur; on y installa les stalles de l'ancien conseil des Ursulines d'Argenteuil. Le produit des chaises atteignait 655 livres !

L'abbé Lapipe, qui succéda en 1807 à l'abbé Magnelin et fut curé jusqu'en 1823, acheva d'organiser son

(1) Talleyrand avait obtenu du Pape, à la sollicitation du Premier Consul et d'ailleurs à grand'peine, « d'être rendu à la vie séculière et laïque ». Le bref du 29 juin 1802 lui fut apporté à Neuilly par le cardinal Caprara. (*Communication de M. Marmottan à la Commission historique de Neuilly*, 1910.)

église. Il réunit notamment le premier conseil de fabrique régulièrement constitué et l'installa solennellement à la grand'messe le 30 décembre 1809. Mais ce qui caractérise son passage à Neuilly, ce fut, avant tout, le brusque et formidable changement qui marqua la chute de l'Empire.

Après les désastres de 1814 et dès le 30 mars, des bataillons prussiens et hessois vinrent bivouaquer à Neuilly. Ils revinrent après Waterloo. On se battit sur le pont de pierre, défendu par quatre pièces et une poignée de gardes nationaux. Hélas ! les alliés passèrent. Wellington établit son quartier général à Saint-James, puis au château de Neuilly. Nous subîmes durant six mois l'invasion de l'étranger, onéreuse, humiliante. Enfin, la vieille royauté reprend sa place aux conseils de la France. En 1819, le duc d'Orléans, qui sera bientôt le roi Louis-Philippe, « achète le château de Neuilly à la Couronne; le domaine devient la résidence d'une famille heureuse qui y vit bourgeoisement. Cinq beaux enfants, dont une révolution n'a pas encore fait des fils de France, y grandissent en liberté, presque en pleine campagne; d'Aumale et Joinville devaient évoquer plus tard les souvenirs de la fenaison, de la cueillette des fruits, de la récolte des pommes de terre, du canotage de la natation dans le petit bras de la rivière, à l'ombre des grands saules » (1).

Neuilly retrouvait dans cette Restauration ses traditions les meilleures. Aussi vit-on, le dimanche 6 octobre 1816, le conseil de fabrique, en présence du maire, M. Delabordère (2), inaugurer solennellement le buste du roi Louis XVIII que le curé avait fait placer dans la salle des séances. Le 23 juillet 1820, Son Altesse Royale

(1) NOUAILLAC.
(2) C'était l'abbé de Labordère, ancien grand vicaire de Grasse, d'autres disent de Fréjus, devenu, on ne sait comment, maire de Neuilly.

Mme la duchesse d'Orléans faisait don à l'église de la grande lampe du sanctuaire. A son tour, la fabrique acquérait, le 21 mars 1823, deux fauteuils « très propres » à l'usage de Leurs Altesses royales et sérénissimes Mme et Mlle d'Orléans, dans la chapelle de la Vierge » (1).

L'abbé Lapipe mourait cette même année. Il léguait une inscription au grand livre de 400 francs de rente pour le traitement d'un vicaire.

Si le besoin d'un vicaire se faisait sentir, c'est que la population de Neuilly s'était considérablement augmentée sous l'Empire et sous la Restauration. Dans peu d'années, en 1831, elle atteindra 5.599 habitants. M. l'abbé Deleau, qui fut le successeur de M. Lapipe, exerçait alors les fonctions de curé. Il verra deux grandes révolutions, celle de 1830 et celle de 1848, dont Neuilly aura encore quelque bénéfice.

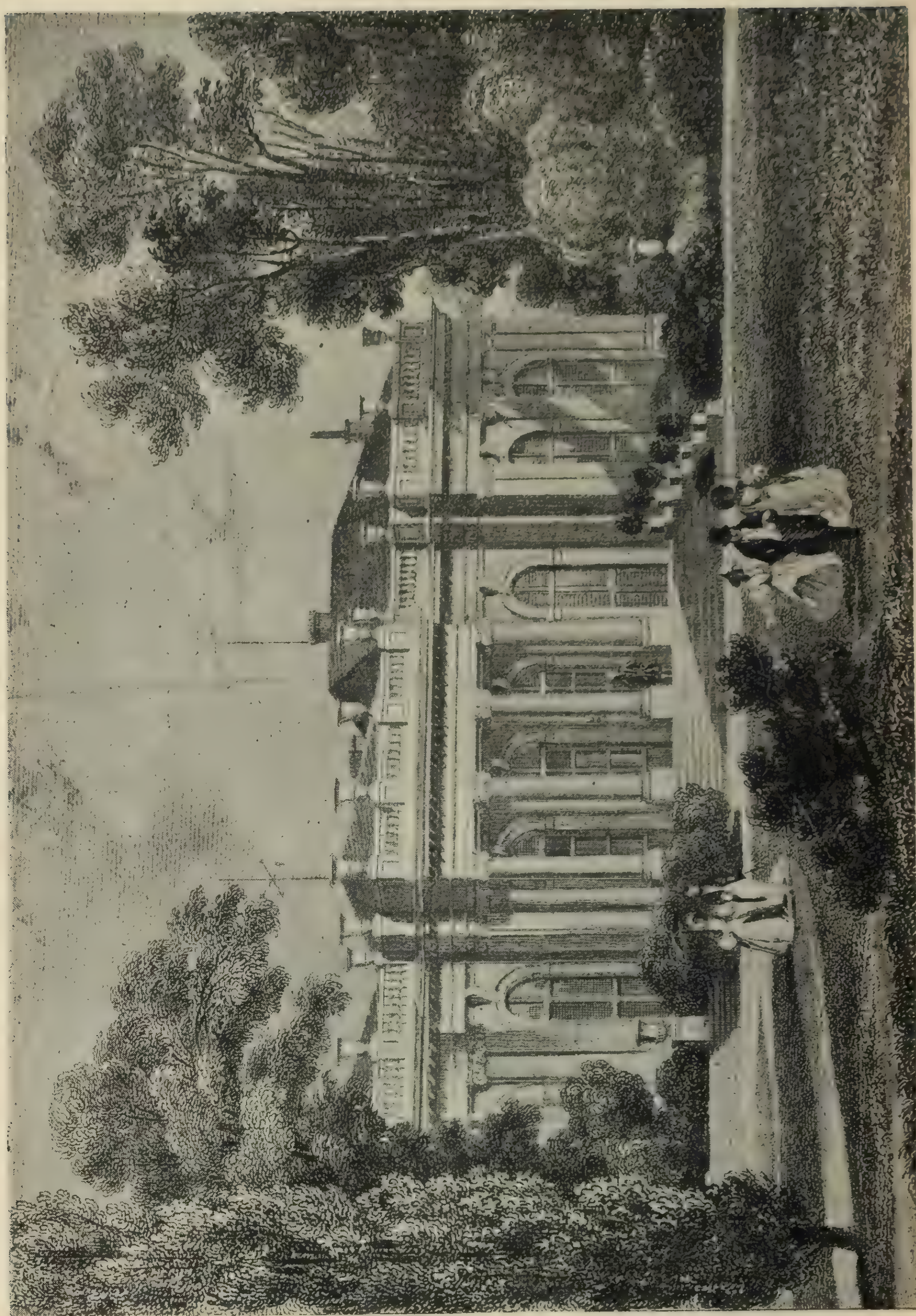
Nous avons dit que Louis-Philippe fit du château de Neuilly une résidence magnifique.

« Le 30 octobre 1821, le prince acheta à l'État des terrains d'alluvion formant sept îlots et ayant une contenance de sept arpents.

» Deux digues furent créées qui rattachèrent l'île du Pont à la grande île de la Jatte et de l'autre côté à l'île de Puteaux, afin de rendre navigable le petit bras de la Seine : un pont de fil de fer fut construit par les frères Seguin pour relier le parc de Neuilly à l'île de la Jatte. Enfin, en tête de l'île du Pont, dans l'île connue aujourd'hui sous le nom d'île d'Amour, on réédifia le petit temple en marbre à colonnettes qui provenait « des folies de Chartres », aujourd'hui au parc Monceau.

» A l'entrée du château de Neuilly, se trouvait aussi le temple de Diane, dans lequel on pouvait voir la sta-

(1) BREHAM : *La paroisse de Neuilly depuis le rétablissement du culte*, communication à la Commission historique, de 1912.



Château de Neuilly.

tue de Diane de Poitiers qui provenait du château d'Anet. (1)

Ce fut dans cette résidence royale que les délégués du gouvernement provisoire vinrent, le 30 juillet 1830, proposer au duc d'Orléans la lieutenance générale du royaume. Louis-Philippe était, quelques jours plus tard, « roi des Français ».

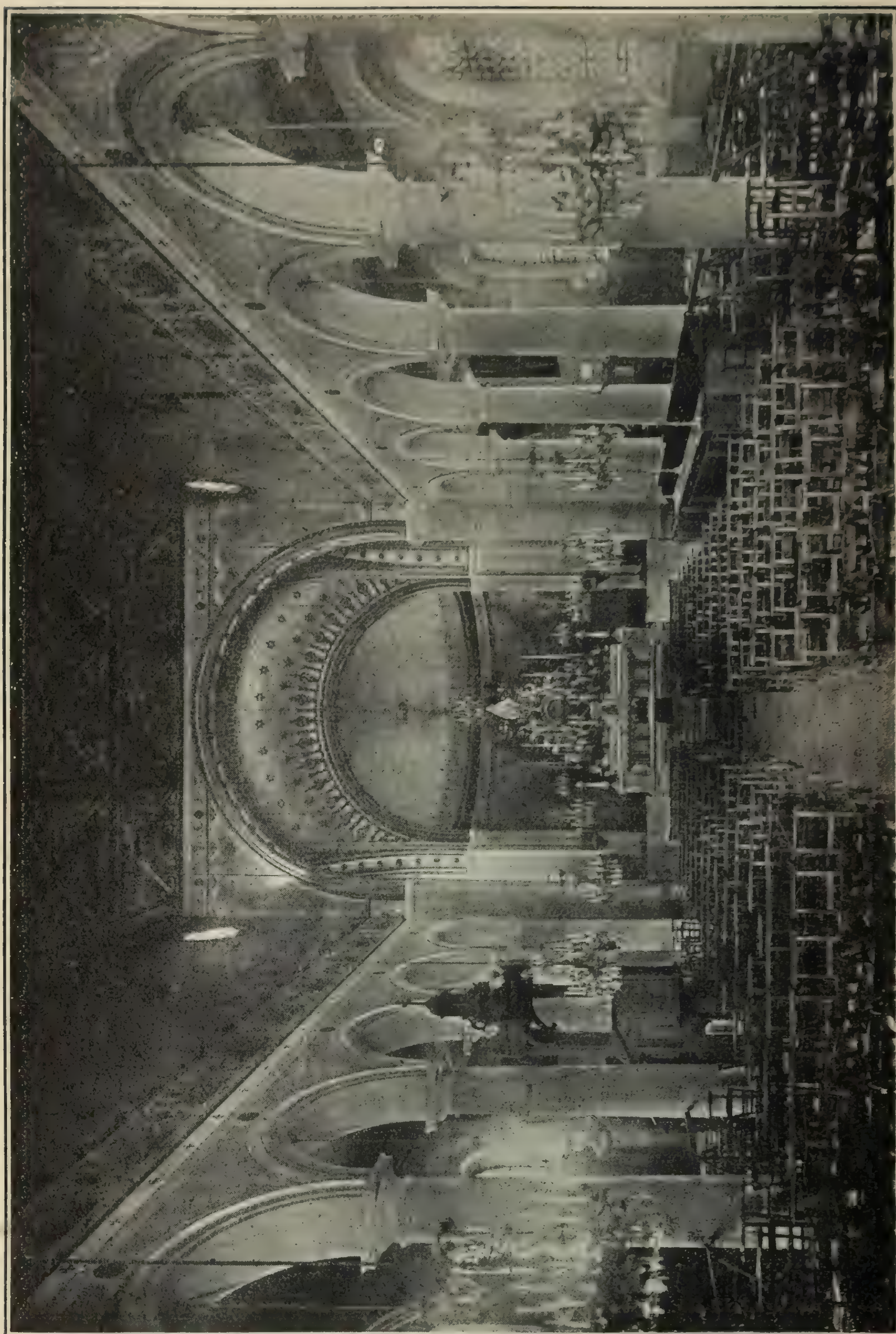
Déjà l'abbé Deleau, d'accord avec le maire, avait dû se préoccuper de l'étroitesse de l'église. En 1827, le maire, M. Delabordère, avait obtenu du Conseil municipal la reconstruction de l'édifice dans de plus vastes proportions.

Cette reconstruction aboutit à l'érection de l'église Saint-Jean Baptiste actuelle, sur l'avenue de Neuilly. Elle se fit de 1827 à 1831, exactement sur le terrain de l'ancienne église, agrandi par derrière d'une parcelle de jardin. Pendant les travaux, on avait installé non loin une chapelle provisoire qui, d'ailleurs, « avait plus l'aspect d'une grange que d'une église ».

La nouvelle église fut livrée au culte le 8 mai 1831, qui était ce jour-là cinquième dimanche après Pâques. La grand'messe y fut chantée par M. l'abbé Chocque, « second vicaire », indice de l'importance que prenait de jour en jour la paroisse.

Le roi Louis-Philippe — ou plus probablement la reine Marie-Amélie, car le roi était peu généreux, — ne manqua point de faire don tout aussitôt à son église paroissiale « d'une somme de 12.000 francs pour achever la décoration intérieure et l'ameublement de l'édifice ». En 1837, il ajoutait à ce don celui « d'un très bel ornement, composé de 4 chapes, 1 chasuble et de dalmatiques, le tout en damas broché or ». La reine Marie-Amélie s'était depuis longtemps intéressée à Neuilly. En 1828, étant alors duchesse d'Orléans, elle avait fondé,

(1) Corbel.



Eglise Saint-Jean, intérieur.

rue des Poissonniers, « une maison de charité » (1) qu'elle confia aux Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Le dévouement de la sœur Mélanie sauvera la maison de la ruine après la Révolution de 48.

Ce même temps fut celui des grandes transformations de la plaine des Sablons. Depuis que Parmentier y avait planté la pomme de terre et qu'on y avait donné des courses de chars, la plaine plusieurs fois vendue, fut morcelée, percée de rues et construite. La première rue fut celle de la Barrière-du-Roule. On y installa le marché et la mairie, celle-ci au lieu de la justice de paix actuelle.

Or, en 1842, un événement tragique émut douloureusement ce quartier nouveau, en même temps qu'il jeta le deuil au sein de la famille régnante. Le 13 juillet, le duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe, se rendait en voiture à Villiers par le chemin de la Révolte, — chemin qui devait son nom sinistre à l'insurrection fomentée contre Louis XVI. Après avoir passé la demi-lune de la Porte-Maillot, les chevaux s'emportèrent. « Le prince tomba et se fracassa la tête sur le pavé. Il mourut après cinq heures d'agonie dans l'arrière-boutique d'une pauvre masure peinte en vert sur laquelle était tracée en jaune sale cette inscription : *Commerce d'épicerie*. En mémoire de l'affreux accident, les habitants de Neuilly firent bâtir l'église Saint-Ferdinand des Ternes; la famille royale érigea sur le terrain de l'épicier Cordier la chapelle Notre-Dame de la Compassion, où la pieuse et douce reine Amélie vint prier assidûment jusqu'à la catastrophe qui déracina la Monarchie de Juillet. » (2)

(1) *Commission historique*. Communication de M. MORTREUX, année 1906. — Voir aussi dans la même année une autre communication intéressante de M. MORTREUX sur « Le mobilier d'art de l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly » *L'Horloge de Lepaute*, les deux tableaux de *Saint Jean baptiseur du Christ* et *Jean prêchant dans le désert*, etc.

(2) NOUTALLAC.

La Révolution de 1848 fut, en effet, une journée néfaste, non seulement pour la royauté de Louis-Philippe, mais aussi pour le patrimoine artistique de Neuilly. Une bande de pillards ivres mit le feu au château (1). Quatre ans plus tard, « un décret du Prince-Président dépouillait les d'Orléans du parc qui, peu après, était mis en vente, morcelé, découpé par douze rues et cinq boulevards; un peu plus tard encore, une large bande du bois de Boulogne était annexée à Neuilly et les maisons, l'une après l'autre, surgissaient toutes blanches, un peu partout, se groupaient, se soudaient. *Adieu, vieille forêt !* » (2). C'était le Neuilly moderne.

Curé depuis 1823, M. l'abbé Deleau avait assisté à toutes ces révolutions et vu se succéder tour à tour les Bourbons, les d'Orléans, le peuple et le neveu de Bonaparte. La fragilité de ces pouvoirs éphémères n'avait fait sans doute que mettre en plus éclatant relief la pérennité de l'Eglise immortelle. La paroisse de Neuilly s'était accrue; un presbytère avait été construit et deux nouvelles cloches dans le beffroi appelaient les fidèles à la prière.

Cependant la santé de l'abbé Deleau s'altérait visiblement. Il donna sa démission le 30 avril 1855 et fut nommé chanoine prébendé. Une allocation annuelle de 800 francs, puis de douze et de quinze cents francs, lui fut votée par la paroisse reconnaissante.

M. l'abbé Roy, successeur de M. Deleau, fut moins heureux.

(1) Ce qui resta du château de Neuilly, le pavillon de Madame Adélaïde devint, en 1863, un pensionnat de jeunes filles sous ce nom singulier de *Notre-Dame des Arts*. La sœur Rosalie n'avait pas été étrangère à sa fondation. L'institution, inspirée du fameux Saint-Cyr de Mme de Maintenon, avait pour but de procurer aux filles d'hommes recommandables par leurs travaux l'éducation classique et une instruction professionnelle qui comprenait spécialement les Arts décoratifs. (*Communication de M. Leroux-Cesbron à la Commission historique de Neuilly*, année 1910.) Le pavillon est habité aujourd'hui par les Dames de Saint Thomas de Villeneuve.

(2) Nouiallac.

Il fut curé de fait seulement de 1855 à 1862. A cette date, des difficultés surgirent entre l'administration diocésaine et lui. Une ordonnance du cardinal Morlot, archevêque de Paris, le suspendit de ses fonctions et nomma le premier vicaire, l'abbé Manoury, administrateur de la paroisse. M. Roy refusa de céder aux ordres de ses supérieurs, fit appel à Rome de la décision archiépiscopale et continua d'habiter au presbytère. Ce fut le cardinal Guibert qui, en 1875, obtint sa démission, en le nommant chanoine de Notre-Dame.

Son arrivée à Neuilly avait été cependant fêtée en grande pompe et semblait pleine de promesses.

« Le 4 juin 1855, raconte M. Breham, à deux heures, les membres du conseil de fabrique, spécialement convoqués, se réunissent chez M. l'abbé Richard, premier vicaire, administrateur pendant la vacance de la cure. Se trouvaient là déjà M. Ancelle, maire, les adjoints MM. Hasse et Soyer, les membres du conseil municipal et du bureau de bienfaisance, les notables habitants, les officiers de la garde nationale, de nombreux ecclésiastiques de Paris et de la banlieue. Peu après, est arrivé M. l'abbé Roy, curé nommé à Neuilly, accompagné de M. l'Archidiacre de Saint-Denis, vicaire général, représentant l'archevêque. Aussitôt le clergé est sorti processionnellement pour venir prendre M. l'abbé Roy et le conduire à l'église pour la cérémonie de l'installation. La procession s'est déroulée au milieu d'une grande foule formant la haie. Après la cérémonie de l'installation qui s'est accomplie dans le recueillement général, le clergé, ayant à sa tête M. le curé Roy et M. l'Archidiacre, s'est mis en marche avec M. le Maire, les adjoints et le concours des mêmes autorités, vers le presbytère dont M. le Curé a pris possession » (1).

En dépit de ses démêlés avec l'archevêché, la gestion de M. Roy ne laissa pas que d'être heureuse et l'état des finances fut des plus prospères. On put acquérir,

(1) *Notes et Documents.*

d'ailleurs à peu de frais, une très belle statue en marbre de saint Jean-Baptiste, patron de la paroisse, œuvre de Fourdrin ; une autre, en plâtre, de saint Martin, le patron de l'antique Villiers ; un magnifique ornement de drap d'or, des lustres de cristal...

Durant la disgrace de l'abbé Roy, le premier administrateur, M. Manoury, fit construire une importante sacristie des mariages, avec passage couvert pour y donner accès. Le second administrateur, M. Hennet (1864-1875), fit construire le maître-autel en marbre blanc, enrichi de bronzes dorés, daller le chœur, ériger des stalles, repeindre l'église, refaire surtout le plafond de la nef en caissons et terre cuite, et dresser une coupole au-dessus du chœur.

Cette époque de l'Empire fut, on le sait, des plus brillantes. Sans parler du boulevard Maillot créé en 1855 et du Jardin d'Acclimatation inauguré en 1860, deux grandes maisons catholiques s'ouvrirent alors à Neuilly : celle des Dames Augustines anglaises en 1862, — leur couvent fut inauguré par le cardinal Morlot, — et le collège Saint-Croix qui fut fondé en 1866 dans l'ancien château des Ternes.

Peu après, hélas ! en 1870, éclatait la terrible guerre franco-allemande.

Neuilly devient alors une ville du front. Le général Ducrot installe son quartier général au restaurant Gillet. Le bois est tondu. La municipalité a dû émigrer rue Lafayette, dans le but de fournir des vivres à la population restée dans ses foyers...

Après le siège, la Commune (1). Encore cinquante-deux jours de lutte : des combats presque journaliers se livrent entre les troupes de Versailles et les fédérés.

(1) « Une ville de 12.000 habitants, sacrifiée à la politique du gouvernement de Versailles et de l'Hôtel de Ville, des hostilités longues et pénibles, 52 jours de canonnades et de fusillades à peu près ininterrompues, l'angoisse pesant pendant près de deux mois sur les malheureux qui n'ont pas réussi à fuir, plus de 500 maisons atteintes par les obus, 10 millions de dégâts officiellement constatés... », tel est, au dire de M. HILDENFINGER, le bilan



ımune (GOUBAULT).



Neuilly saccagé pendant la

« Pris entre deux feux, ceux du Mont-Valérien et ceux de la Porte Maillot, les malheureux habitants doivent se réfugier dans les caves. La ville est des plus éprouvées : il y a pour plus de dix millions de dégâts. Le 25 avril, à la faveur d'un armistice de quelques heures, plusieurs habitants peuvent s'échapper de leur commune dévastée par l'incendie, le pillage et le bombardement (1).

L'église Saint-Jean-Baptiste fut touchée par un obus qui, après avoir traversé les combles, éclata dans la nef où il brisa les vitraux. C'était le matin du dimanche des Rameaux ; l'église venait heureusement d'être évacuée. « Les insurgés ne profitèrent pas moins de cet incident pour faire afficher dans Paris et dans Neuilly que l'armée de Versailles cherchait à massacrer les femmes et les enfants qui assistaient paisiblement à l'office. A partir de ce jour, il ne fut plus possible de célébrer dans l'église : à chaque instant, elle était atteinte par de nouveaux obus. Des prêtres dévoués continuèrent à dire la messe dans la chapelle des sœurs, — ce qui fut une grande joie et un précieux soutien pour ces saintes filles (2). »

On se doute de l'état lamentable dans lequel se trouva l'église Saint-Jean-Baptiste après la guerre. Pour y célébrer de nouveau le culte, il devint indispensable d'y faire d'importantes réparations. Non seulement l'excédent en caisse, accusé par la fabrique et qui atteignait 80.000 francs, fut tout absorbé, mais on se trouva bientôt en face d'un énorme déficit. Grâce à une sage administration de l'abbé Hennet et du conseil de fabrique, peu à peu la balance des recettes se releva. Quand l'abbé Hennet vint à mourir, en 1875, toutes les dettes étaient payées et l'encaisse atteignait 9.050 francs.

M. l'abbé Normand fut alors nommé curé de Neuilly.

de *Neuilly pendant la Commune*. Les asiles, maisons de retraite, maisons d'éducation furent grandement touchés. Le drapeau rouge avait été planté le 16 au sommet de l'église et les offices supprimés. *Commission historique. Communication de l'année* 1911.)

(1) CORBEL.

(2) BRÉHAM.

CONSTRUCTION DE SAINT-PIERRE-DE-NEUILLY EFFACEMENT DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

(1887-1911.)

Rien, dit-on, n'est plus éloquent que les chiffres, et, par conséquent, rien ne montre mieux la transformation de Neuilly, au XIX[e] siècle. Sa population, au début du siècle, ne dépassait guère 2.000 habitants : elle atteignait 20.000 quatre-vingts ans plus tard. Encore vingt-cinq années, à la veille de la guerre de 1914, elle dépassera 40.000 âmes.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'avant même l'arrivée de M. l'abbé Normand, l'église St-Jean-Baptiste fut jugée absolument insuffisante.

« Les habitants du haut de Neuilly, n'allant à la messe que dans les chapelles des communautés, se désintéressaient de la vie paroissiale qu'ils ne connaissaient pas. Cette situation inquiéta Mgr Guibert qui pria le curé et le conseil de fabrique d'étudier les moyens de construire une vaste église (1). »

Le premier rapport de la commission nommée à cet effet fut déposé dans la séance du 25 janvier 1878. On concluait à la construction, non d'une église tellement vaste qu'elle eût englobé tout Neuilly, mais à la division de Neuilly en deux paroisses, avec chacune leur église appropriée. Le cardinal ne crut pas que la situation financière de la fabrique de Neuilly permettrait de soutenir deux paroisses : il maintint donc sa résolution.

Le conseil eut alors à chercher un emplacement pour la construction projetée. L'affaire souffrait quelques difficultés quand « Madame Balsan offrit gratui-

(1) BRÉHAM.

tement un terrain de 2.185 mètres situé au rond-point d'Inkermann, à condition que la maison qui s'y trouvait et dans laquelle était mort son mari, M. Pierre Balsan, serait comprise tout entière dans le périmètre de l'église. De plus, la nouvelle église devait s'appeler Saint-Pierre de Neuilly. »

Il y eut encore quelques tâtonnements. La superficie offerte était insuffisante, — mais Mme Balsan la compléta par une vente avantageuse pour la fabrique (1). D'autre part, la commune s'émut du patron de la nouvelle église. Puisque l'église ancienne devait déchoir au rang de simple chapelle de secours, il semblait à plusieurs que « le saint précurseur du Sauveur ne devait pas du moins s'effacer devant ce rénegat de Saint Pierre. » Mais ici encore M. Normand expliqua que les deux patrons, l'un de la paroisse et l'autre de la commune, vivraient en parfaite intelligence et les susceptibilités parurent se calmer. Enfin le conseil municipal ne mit pas d'abord grand empressement à donner un avis favorable à la nouvelle construction... Le zèle et l'habileté des fabriciens vinrent cependant à bout de toutes les difficultés : un décret du Président de la République, signé Grévy, en date du 19 juin 1879, « autorisa le trésorier de la fabrique à accepter la donation Balsan et à acquérir le terrain nécessaire. »

Il restait à choisir un plan et un architecte. Mme Balsan présenta son architecte, M. Dauvergne, qui avait déjà construit l'église de Châteauroux.

« Le conseil décida qu'il serait établi deux plans et devis, l'un de style roman, l'autre de style gothique. — Le 25 mai 1883, l'architecte présenta au conseil le plan roman dont la dépense était évaluée à 1.200.000 francs, et le plan gothique dont la dépense était estimée 1.800.000. En outre, l'architecte fit observer que, même

(1) La superficie de l'église et de ses dépendances couvre ainsi 4.742 mètres.

avec cette différence dans la dépense, Neuilly aurait une église gothique qui serait nécessairement inférieure aux églises de même style, édifiées à Paris, tandis que, dans le style roman, on pourrait construire, à moins de frais, une église toujours remarquée. » La construction de l'église romane actuelle fut ainsi décidée.

On devine assez qu'il fallut faire appel à un emprunt du Crédit Foncier et à une souscription; mais passons. Neuilly est d'une générosité inépuisable.

Adjudications faites des travaux prévus, le travail est poussé activement. « Le 30 octobre 1887, à 2 heures, Sa Grandeur Monseigneur Richard, archevêque de Paris, put procéder solennellement à la bénédiction de la première pierre. Dans cette pierre, fut déposée une boîte en bois enveloppée de plomb, contenant : un exemplaire du procès-verbal de la cérémonie ; — une médaille du Sacré-Cœur, de la Sainte-Vierge, de saint Joseph et de saint Pierre : — quatre pièces de monnaie de France, frappées au millésime de 1887. Cette pierre, marquée d'une croix, est toujours visible : elle forme le soubassement du pilier du chœur qui touche à gauche la table de communion.

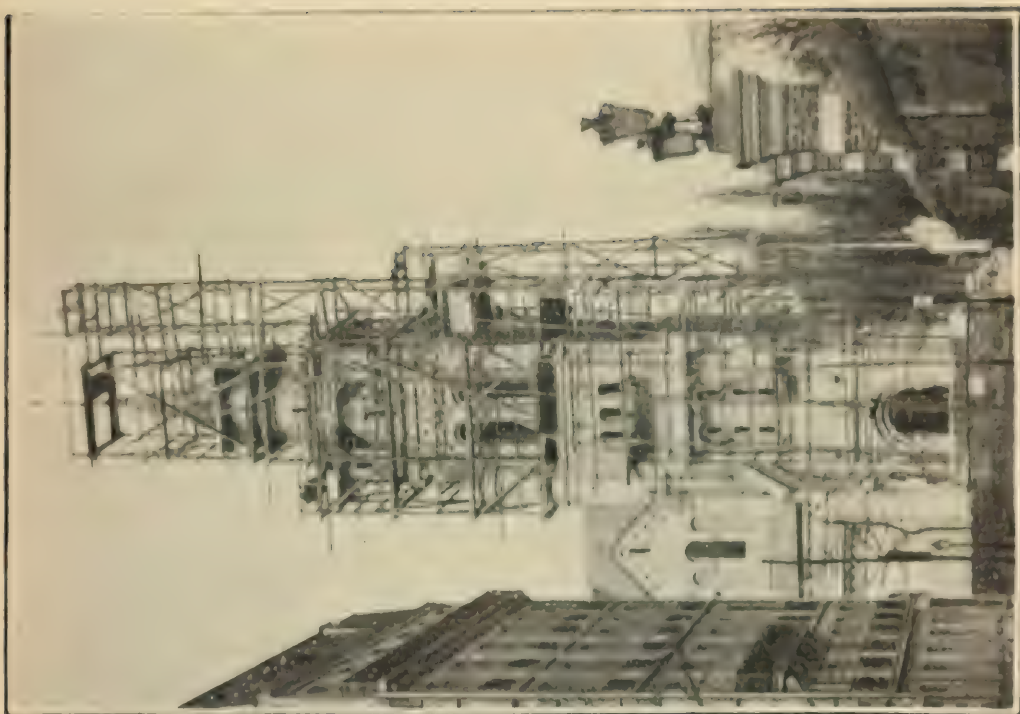
» Après cette cérémonie, il fut décidé qu'une plaque, rappelant la générosité de Mme Balsan-Martin, serait placée à l'autel de la Sainte-Vierge (1). »

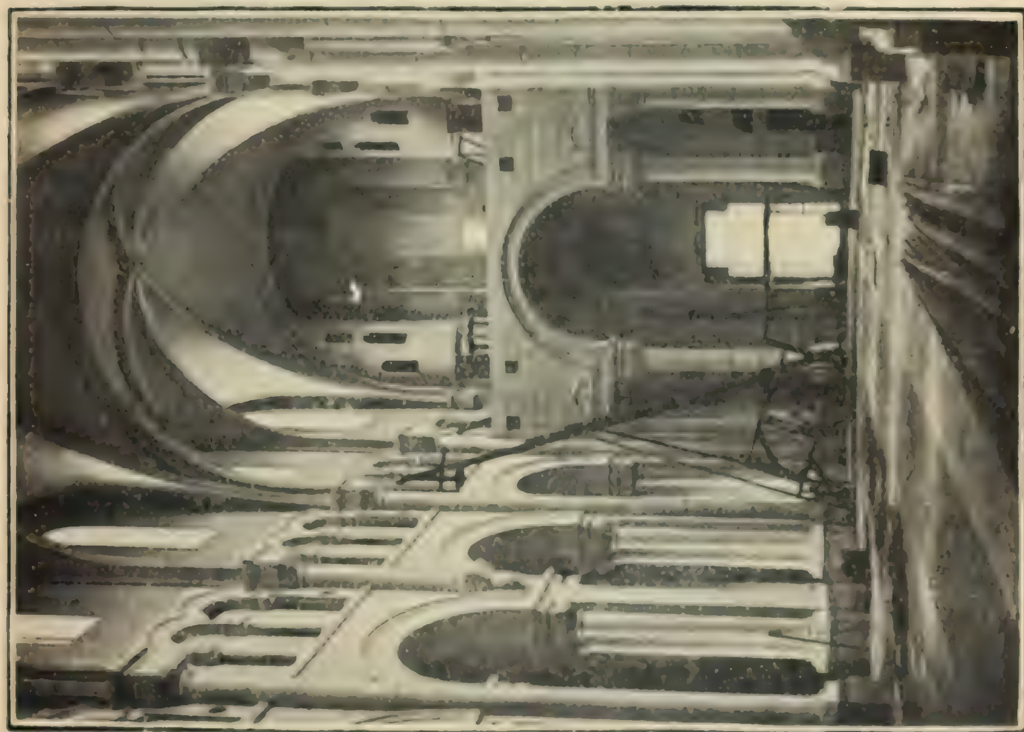
Nous ne ferons pas l'historique des travaux. Disons seulement que la première partie de l'édifice étant terminée, la première messe fut célébrée dans l'église Saint-Pierre le 1er mai 1890.

Deux mois plus tard, la santé de M. l'abbé Normand, épuisée par tant de labeurs et de soucis, l'obligeait à la retraite.

Après lui, trois curés se succédèrent à bref inter-

(1) BRÉHAM.





Construction de Saint-Pierre.

valle, à la cure de Neuilly, chacun d'eux préoccupé uniquement de l'achèvement de l'église.

M. Bonnefoy, curé de 1890 à 1893, s'occupa surtout de négocier un nouvel emprunt au Crédit Foncier et demanda qu'on établisse un dépôt mortuaire dans les sous-sols de l'église. Il quitta Neuilly pour le siège de La Rochelle dont il fut nommé évêque au début de 1893.

M. Hertzog ne passa qu'une année à Neuilly et fut ensuite nommé curé de la Madeleine, à Paris. « Il se rendit compte de la nécessité de construire une nef aussi grande que possible et fit voter par le conseil l'allongement du vaisseau de l'église, au moyen de deux nouvelles doubles travées (1). »

M. Tardif, curé de 1894 à 1898, eut l'honneur et la joie de terminer l'église. Il en eut aussi peut-être la plus lourde peine. Ce qui avait été voté par ses prédécesseurs n'était rien moins que réalisé. Il fallut pourvoir à tout : aux rentrées d'argent, aux exigences paperassières de l'administration, à la bonne surveillance des travaux, à la construction d'un clocher pour loger les cloches...

Enfin le dimanche 5 juillet 1896 tout fut prêt et Son Eminence le cardinal Richard, archevêque de Paris, bénit solennellement la nouvelle église Saint-Pierre de Neuilly : il était accompagné de M. l'abbé Thomas, vicaire général, et de Mgr Dufal, ancien évêque du Bengale. — En octobre, on bénissait deux cloches : « Marthe et Marie-Emmanuel », cette dernière offerte par les enfants des catéchismes. Au mois de janvier suivant, le mobilier de l'église était commandé. Enfin, le 7 avril 1897, le titre curial était accordé à la nouvelle église qui devenait la paroisse Saint-Pierre de Neuilly : à la même date, l'église Saint-Jean-Baptiste redevenait simple chapelle de secours.

Ce n'est pas sans mélancolie qu'on assiste à l'effa-

(1) Bréham.

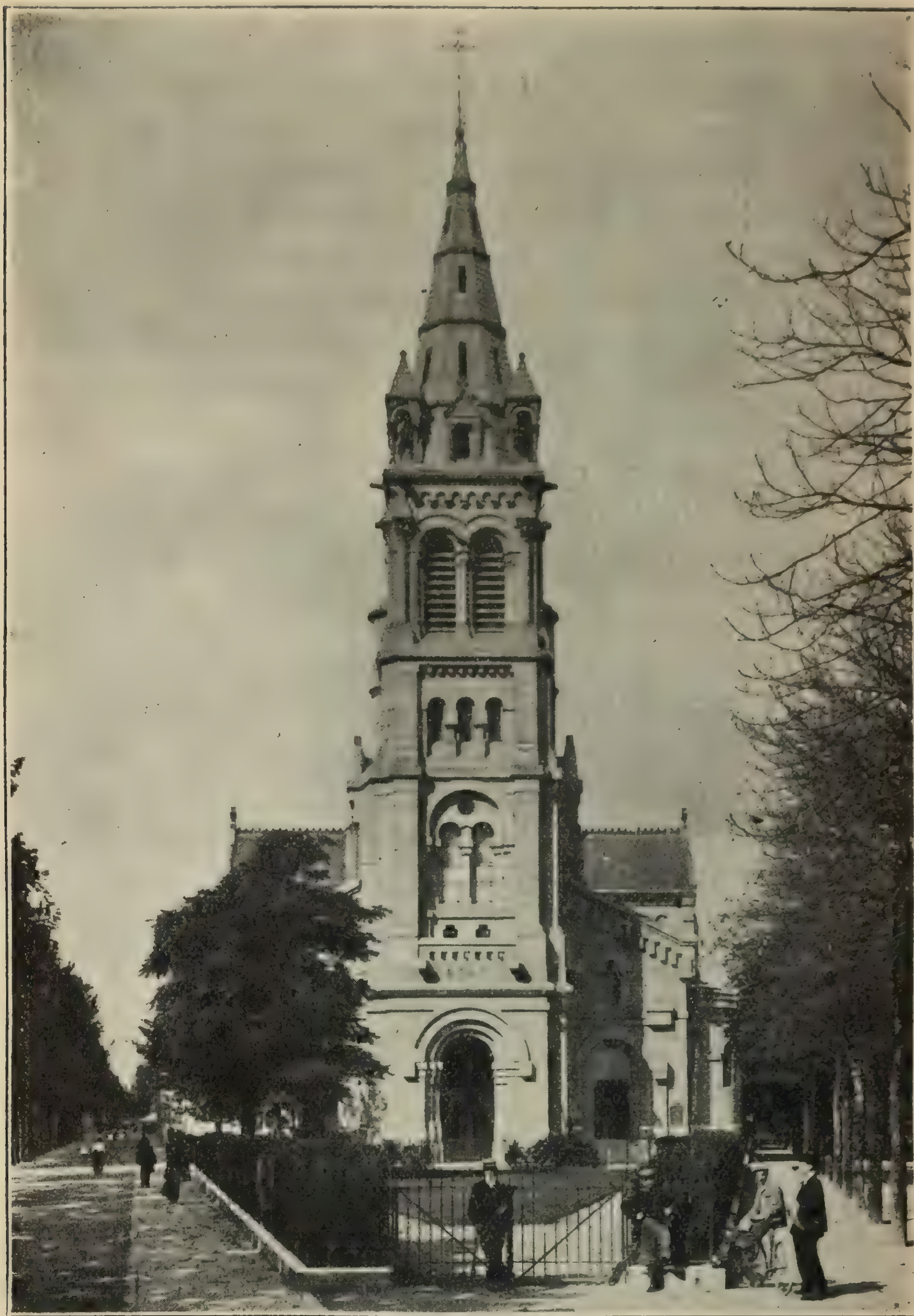
cement d'une paroisse. L'humble parole du Précurseur devant le Christ : « *Oportet illum crescere, me autem minui ;* il faut qu'il croisse et que je diminue », paraît avoir quelque chose de la tristesse d'un déclin. Depuis messire Jean-Baptiste de Chantemerle, tant de générations chrétiennes ont travaillé à la prise de possession du sol de Neuilly par la pierre, que retirer quoi que ce soit à leur effort semble de l'ingratitude et du reniement.

Rien cependant n'était alors déclin dans la vie religieuse de Neuilly. L'antique église Saint-Jean-Baptiste ne s'effaçait que pour une heure et bientôt toute sa gloire allait lui être rendue. Le temps d'aplanir les difficultés administratives, de prouver à l'autorité diocésaine, toujours prudente et avisée, que la vitalité catholique de Neuilly était désormais largement suffisante pour alimenter deux paroisses et le titre curial sera rendu à l'église Saint-Jean-Baptiste.

M. Tardif ne survécut que peu de temps au transfert du titre curial à l'église Saint-Pierre. L'effort qu'il avait accompli était considérable. Dans un laps de temps très court et au milieu de difficultés qui paraissaient insurmontables, il était arrivé à terminer le gros œuvre de l'église et à la meubler. A cette tâche, il avait sacrifié sa vie et sa fortune. Il dut s'aliter bientôt, miné par une maladie implacable qui, l'année suivante, l'enlevait à la reconnaissance de ses paroissiens.

Le dernier curé de Neuilly, paroisse unique sous le vocable de Saint-Pierre, sera M. l'abbé Bourgeat (1897-1911).

Peut-être le lecteur s'est-il étonné de nous voir donner tant de place, en ces derniers temps, à l'histoire des curés. C'est que, de plus en plus dans le monde moderne, tel curé, telle paroisse. Toute la charge de l'organisation et de la direction lui incombe. Il est le vrai promoteur de toutes les œuvres : quelquefois celui qui récolte, toujours celui qui sème. L'avenir en dépend.



Saint-Pierre : Vue d'ensemble de face.

Il devint tout de suite évident à M. l'abbé Bourgeat que l'effacement de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly ne pouvait être que transitoire. Des raisons de prudence y avaient amené; le temps se chargerait de la restauration inévitable. A condition toutefois qu'une sage administration rendît possible cette restauration. Aussi M. Bourgeat commença-t-il à se bien garder de délaisser l'ancienne paroisse. Depuis plusieurs années, toutes les ressources de la fabrique étaient employées aux travaux de l'église Saint-Pierre : M. Bourgeat entreprit à ses frais la peinture décorative de l'intérieur de Saint-Jean-Baptiste, remplaça la chaire et fit installer aux portes de nouveaux tambours.

En même temps, il continua d'embellir et de doter Saint-Pierre. « Grand amateur de musique, il tint à ce que son église ait des orgues magnifiques » : la maison Cavaillé-Coll lui fournit un instrument de 52 jeux, avec tous les perfectionnements modernes : cet instrument fut inauguré par MM. Gigout et Letocart, le 29 octobre 1900. Il avait coûté 87.500 francs. — Les peintres eurent aussi à se louer de son bon goût. L'*Assomption* de Pinta et la *Consécration* de Breham furent placées dans l'église sous son ministère.

L'église Saint-Pierre lui doit enfin le renouvellement du mobilier des mariages avec son riche tapis d'Aubusson et la pose de l'éclairage électrique. L'ancien presbytère fut aussi vendu et le nouveau fut construit.

On aurait tort de s'imaginer que, même à Neuilly, tant de dépenses se couvrirent très aisément. La paroisse était sans doute bien habitée et la municipalité fut toujours, autant qu'elle le put, l'auxiliaire précieuse du curé. Mais les temps devenaient chaque jour plus difficiles et cette époque de « laïcité » à outrance ne facilitait en rien l'effort des autorités religieuses. C'est ainsi qu'une loi qui entra en vigueur le 1er janvier 1905 enleva aux fabriques le monopole des pompes funèbres. C'était pour la paroisse de Neuilly une perte annuelle de

40.000 francs. Il fallut réduire dans de notables proportions les traitements du clergé et des employés, traitements qui n'ont jamais pu être rétablis depuis lors.

Cette loi contre le monopole des pompes funèbres n'était que le prélude de la fameuse *loi de séparation*, votée par les Chambres en 1906.

Mais laissons M. Bréham, qui était alors et depuis 1910 président du conseil de fabrique, nous raconter lui-même les événements (1) :

« L'Eglise ayant refusé de former les associations cultuelles qui devaient remplacer les fabriques, les biens ecclésiastiques et fabriciens furent mis sous séquestre. Le 12 décembre 1906, les comptes furent arrêtés par le trésorier, et le reliquat de l'avoir, s'élevant à 731 fr. 32 centimes, fut déposé dans le coffre-fort.

» Le même jour, le président de la fabrique rédigea la protestation suivante qui fut remise à l'agent des Domaines :

« *Je soussigné, Président du Conseil de fabrique de* » *Neuilly, proteste avec la plus grande énergie contre* » *la main-mise sur les biens de la fabrique. L'église* » *Saint-Pierre de Neuilly, ses dépendances et tout ce* » *qu'elles renferment ont été régulièrement acquis au* » *moyen des dons des fidèles et des produits du culte,* » *le terrain a été donné ou acquis avec condition for-* » *melle qu'il sera construit une église curiale qui sera* » *à perpétuité consacrée au culte catholique, aposto-* » *lique et romain; trois décrets ont approuvé cette affec-* » *tation. Si ces conditions ne sont pas respectées, les* » *héritiers directs de la donatrice font revendiquer le* » *terrain de l'église et du presbytère par ministère*

(1) Que M. Bréham nous permette de profiter de cette occasion pour lui renouveler tous nos remerciements. Ses notes et documents nous ont été infiniment précieux. En le remerciant, nous ne sommes du reste que le très faible écho de tout Neuilly. M. Bréham fut, durant de longues années, l'âme même de la paroisse, surtout en cette période troublée et difficile. Son temps appartenait tout à son église; son temps et son talent, puisque nous devons aussi à son pinceau la très belle fresque qui orne un de nos autels.

» *d'huissier, exploit que nous, Fabrique, avons fait si-*
» *gnifier de même à l'administration des Domaines. Les*
» *sommes prêtées à la cure, pour aider à l'achèvement*
» *de l'église, sont réclamées par la même voie : ces re-*
» *vendications pour le terrain et les constructions seront*
» *poursuivies devant toutes les juridictions. Tous les*
» *donateurs de l'église se préparent à suivre cet exem-*
» *ple. La paroisse tout entière proteste avec nous contre*
» *la spoliation qui se prépare.* »

Un détail permet de se rendre compte du préjudice causé aux églises par la loi de séparation : le presbytère, qui venait d'être construit près de l'église Saint-Pierre, par la fabrique, fut mis sous séquestre. Il fut ensuite acheté par la commune qui, en dépit de ses meilleures intentions, dut le louer au curé.

L'autorité diocésaine profita du moins de « la liberté » que lui laissait la séparation pour réorganiser l'administration des paroisses. « Le curé devint seul responsable. Pour le seconder, il fut créé des conseils paroissiaux dont les membres n'avaient que voix consultative. Les années qui suivirent la séparation furent d'ailleurs très difficiles financièrement... Pour aider à subvenir aux frais du culte, l'autorité diocésaine fonda l'œuvre du denier du culte, dont les recettes permettent d'attendre des temps meilleurs (1). »

Cependant, la population de Neuilly dépassait alors 40.000 âmes. « Le clergé ne pouvait suffire à la tâche qui lui incombait. De plus, l'archevêque désirait donner satisfaction aux fidèles du bas Neuilly et du quartier Saint-James qui réclamaient avec instance leur ancienne paroisse. Il résolut donc d'ériger de nouveau en église *paroissiale* l'église Saint-Jean-Baptiste. »

Ce fut alors que M. Bourgeat vint à mourir.

Deux successeurs lui furent donnés : M. l'abbé Runner, curé de Saint-Pierre ; M. l'abbé Salomon, curé de Saint-Jean-Baptiste.

(1) Bréham.

LES DEUX PAROISSES
SAINT-PIERRE ET SAINT-JEAN-BAPTISTE DE NEUILLY

(Depuis 1911.)

La tâche qui s'imposait aux deux curés de Neuilly était également ingrate. Ici, tout paraissait délaissé ; mais, là, rien n'était achevé. Si celui-ci recouvrait une ancienne et très aimée population, celui-là, que ne soutenait aucune tradition, devait facilement passer pour le fils dénaturé qui dépouille son propre père. Les besoins paraissaient égaux de part et d'autre; mais Saint-Jean, de moindres ressources, s'enveloppait de plus de sympathie, et Saint-Pierre, plus fortuné, provoquait peut-être plus de défiance.

MM. Runner et Salomon étaient doués de qualités fort diverses, pour ne pas dire opposées. Il leur fallait cependant la même intelligence des besoins de leur paroisse, la même énergie, la même souplesse.

Quand on vit arriver M. Runner à la cure de Saint-Pierre, on se souvint avec joie qu'il avait été autrefois, et pendant plus de douze années, vicaire à Neuilly même, qu'il y avait organisé des œuvres importantes, entre autres le patronage des garçons, et qu'il y avait conquis toutes les sympathies des fidèles. Il arrivait de Sainte-Marthe des Quatre-Chemins, une agglomération ouvrière, où, succédant à son frère, il avait continué ses créations.

Chargé de « ressusciter l'ancienne paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, dont », répétait-on un peu partout et sur tous les toits, « l'église était descendue au rang de simple chapelle de catéchisme et avait été

presque dépouillée de son mobilier au profit de l'église Saint-Pierre » (1). M. Salomon apportait aussi du Perreux la réputation d'un créateur. N'avait-il pas construit là-bas salles de patronages et de conférences, accru le nombre de ses vicaires ?

Le tableau qu'on a fait de Saint-Jean-Baptiste quand M. Salomon y arriva, a sans doute été poussé au noir (2), puisque nous ne devons pas oublier que M. Bourgeat s'y était affectueusement intéressé, mais il est certain que l'église n'était plus paroissiale. La nettoyer, la restaurer — avec ses sacristies — fut le premier souci de M. Salomon, semblable « à Néhémie relevant de ses ruines le temple de Jérusalem... Les amis fidèles furent tout émus de cette transformation et de l'éclat nouveau de l'église, aimée pour les souvenirs qu'elle leur gardait... D'autres reprirent aussi le chemin de l'église jadis abandonné et qu'ils ne s'étaient pas tout d'abord souciés de réintégrer (2). »

Ce ne fut là d'ailleurs que la moindre partie de la tâche de M. Salomon. Aujourd'hui, « les œuvres » constituent la véritable vie d'une paroisse. Provisoirement, la maison de charité des sœurs de Saint-Vincent de Paul et *Le Semeur* de la rue Soyer offrirent gracieusement l'hospitalité aux catéchismes de filles et de garçons. M. Salomon en profita pour doter bien vite sa paroisse et d'une très belle chapelle de catéchismes — l'une des plus belles du diocèse — et des locaux nécessaires aux œuvres d'hommes et de jeunes gens, — ajoutons : d'un presbytère.

On a compté que dans les trois années qui ont précédé la guerre, M. Salomon n'a pas engagé, sinon dépensé, à Neuilly, « moins de 760.000 francs, dont environ 200.000 furent apportés par les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste ».

(1) *Souvenirs sur M. l'abbé Salomon*, recueillis par ses anciens élèves.

(2) *Souvenirs*, page 32.

Quand il mourut, en janvier 1918, le cardinal Amette lui rendait ce témoignage : « Le diocèse de Paris gardera sa mémoire comme celle d'un insigne bienfaiteur ».

Un tel éloge laisse deviner combien délicat et difficile était le choix de son successeur. Ce fut M. l'abbé Jacquet. Il venait d'Auteuil.

Quatre ans ne se sont pas encore écoulés depuis son arrivée à Saint-Jean.

Et voici ce que M. Jacquet nous permet seulement de dire : non seulement il a été fait face à tous les engagements pris par M. Salomon, mais l'effrayante désorganisation amenée par la guerre a été réparée entièrement.

Bien plus, dans l'île de Jatte, au cœur de ce même fleuve dont les flots bercèrent autrefois les premiers habitants de Neuilly, une nouvelle chapelle de secours a été créée. Inaugurée par Mgr Lapalme, assisté des conseillers curiaux, elle offre son idéal chrétien à une population ouvrière de quinze à dix-huit cents âmes abandonnées jusque-là. Un patronage y est ouvert pour les enfants, un service régulier assuré chaque dimanche.

Et ainsi est jetée dans les mêmes lieux qu'ont ensemencés, il y a tantôt vingt siècles, les premiers apôtres, la même semence...

« A la fin de l'année 1918, relate M. Bréham, le Cardinal-Archevêque désirant reconnaître le dévoûment et les inappréciables services que M. l'abbé Runner avait rendus au diocèse de Paris, le nomma chanoine honoraire de Paris ».

Telle fut la récompense humaine... Résumons les œuvres de M. le Curé de Saint-Pierre.

Aux questions si importantes et si délicates qui concernaient l'église et le presbytère s'ajoutèrent celle des écoles paroissiales. Qui voudra réfléchir comprendra que l'Eglise tienne à ses écoles : elles sont à la fois le présent et l'avenir.

A Saint-Pierre, la situation était la suivante : une

seule école sur la paroisse : celle des garçons, encore fallait-il en louer l'immeuble.

Pour son arrivée, M. Runner réussit coup double : un terrain se trouvait proche de l'école des garçons et qui pouvait convenir à la construction d'une école. M. Runner l'achète et décide qu'une école sera aussitôt construite pour les filles. Vers le même temps, l'immeuble de l'école des garçons et des salles du patronage adjacent est à vendre : l'achat en est décidé. Et voilà du même coup la paroisse propriétaire des deux écoles nécessaires à sa vie.

On devine qu'il fallut engager ici des sommes considérables : où les trouver ? Avant toutes choses, il faut rendre ici hommage à la rare abnégation, à l'admirable générosité des deux familles Fauchey et Peyredieu du Charlat. Mais enfin la charge demeurait si lourde qu'elle eût fait reculer tout autre. Doué d'une parfaite compréhension de son temps, M. Runner fonda la *Société anonyme immobilière* de la rue Devès, qui, en même temps qu'elle donnait une solide garantie aux prêteurs, leur assurait un dividende suffisant. On comprendra l'importance de ces deux écoles, classées parmi les meilleures du diocèse, à ce fait que leur dernier budget dépassait 150.000 francs. L'enseignement y est de premier ordre, assuré par un personnel de choix, vraiment capable de former une élite.

La formation religieuse de cette multitude d'enfants — car la présence du Bois les attire en foule à Neuilly — cette formation se complète dans deux admirables chapelles de catéchisme superposées et qui datent de 1913. Ceux qui se donneront la peine de visiter le pourtour de l'église s'étonneront longtemps de ce qu'on ait pu agencer dans un espace aussi réduit et aussi incommode, tant de salles d'œuvres, si claires, si vastes, si confortables. M. Runner en fut, peut-on dire, l'architecte lui-même. Elles sont un tour de force et un chef-d'œuvre.

La vigilance et le zèle de M. le Curé de Saint-Pierre s'étendirent, du reste, à tous les détails. Indiquons sommairement, pour compléter son œuvre, « la décoration picturale des trois chapelles absidiales, par le peintre Hourlier, et la pose de treize verrières dont les cartons furent exécutés par Pinta et la mise en plomb par Labouret. Cet artiste peignit également deux vitraux pour la chapelle des morts. Dans cette dernière, un autel en chêne dont le tombeau fut décoré d'un Christ au linceul, peinture très savante qui fait le plus grand honneur à l'artiste. De la même époque deux verrières en grisaille dans la chapelle du Sacré-Cœur... les riches mosaïques qui représentent les quatre évangélistes et les apôtres Pierre et Paul, au-dessus des portes des sacristies... A la fin de la guerre et plus tard, les six verrières du chœur, le très beau maître-autel en marbre blanc avec ornements et chapiteaux en bronze doré, les grilles du chœur en fer forgé, trois cloches neuves : Georgette-Juliette, Emmanuelle-Henriette et Marie-Angèle, offertes l'une par Leurs Altesses Royales Mgr et Mme la duchesse de Vendôme, les deux autres par Mmes Amiot et Mestre, — l'installation, au clocher de l'église, d'une horloge au cadran lumineux et actionnant (1) huit autres cadrans dans les dépendances, quatorze grands lustres pour éclairer la nef ; enfin, la chapelle des morts de la guerre » (2).

Les trois nouvelles cloches devaient être « baptisées par Son Eminence le cardinal Amette, archevêque de Paris. La mort inopinée du cardinal amena Mgr Roland-Gosselin, l'auxiliaire qu'il s'était choisi, évêque de Mosynople, à les bénir le 14 octobre 1920. Il reste à faire la dédicace solennelle de l'église Saint-Pierre. Cette « consécration » doit avoir lieu le 6 juin 1922 par Son Emi-

(1) La fée électricité règne en maîtresse dans l'église : l'éclairage est électrique; électrique la soufflerie de l'orgue; les horloges sont mues par l'électricité et aussi les cinq cloches.

(2) D'après les notes de M. Bréham.



Saint Pierre (abside).

nence le cardinal Dubois, successeur à Paris du cardinal Amette.

Tant de travaux accomplis dans les deux paroisses s'échelonnèrent, ne l'oublions pas, sur une période qui comprend les quatre années de la plus terrible des guerres. L'histoire doit en noter le souvenir.

Nul sans doute ne pourra jamais écrire l'histoire des églises de France au cours de la grande guerre. Nul ne pourra dire leurs angoisses, leur misère, leurs supplications : églises mutilées, églises dévastées, églises incendiées, églises privées de prêtres et délaissées, églises ambulances, églises où la foule implore et supplie, églises de deuils, de gloires, de prières...

L'historien de M. Salomon raconte ceci de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly : « La désorganisation de la vie économique et le chômage qui s'ensuivit entraînèrent une perturbation grave et réduisirent à la misère un grand nombre de familles. Il fallait aller au plus pressé et donner à manger à ceux qui avaient faim; la charité chrétienne, aussi bien que le souci de l'ordre social, en faisaient un devoir impérieux... M. Salomon s'employa à l'établissement d'un *Fourneau économique* chez les sœurs de Saint-Vincent de Paul de la rue des Poissonniers. Un comité d'union sacrée fut fondé et réunit des générosités et des concours précieux... Il fut distribué là, dans certaines périodes, jusqu'à 15.000 portions par mois et dépensé, du 11 août 1914 jusqu'en décembre 1918, une somme de 205.811 fr. 85 (1). Un autre Fourneau fut ouvert le même jour à la Jatte et confié aux sœurs de Saint-Vincent de Paul de l'orphelinat Quénessen... M. Salomon organisa aussi dans la ville de Neuilly — de concert avec M. le Curé de Saint-Pierre — l'œuvre des Orphelins de la Guerre. Il s'intéressa

(1) On relève entre autres dans la liste des bienfaiteurs les noms suivants : Pellerin, Parquet, Duchesse de Vendôme, Sémelaigne, Bertereau, Arrault, Fontana, Bertrand, Pinguet... Ils dépassent la limite des deux paroisses.



Saint-Pierre — Intérieur.

également à l'envoi de lainage aux soldats du front, pendant le premier hiver, et de secours en nourriture et en vêtements à nos pauvres prisonniers. Quant aux blessés, il prit personnellement en charge le service religieux de l'hôpital néerlandais du Pré-Catelan : il y visitait chaque jour les malades, malgré ses travaux et ses fatigues (1).

A Saint-Pierre, l'œuvre fut analogue, avec le bonheur de pouvoir se permettre des générosités encore plus amples.

Dès le début de la guerre, un cours de pansement avait été organisé dans les dépendances de l'église. Dès 1916, un ouvroir important y fut créé, et l'église put envoyer, avec d'autres multiples secours, des centaines et des centaines d'ornements aux églises des régions dévastées. La paroisse Saint-Pierre assura à elle seule la reconstitution religieuse de deux paroisses : Longpont et Torcy, dont la ville de Neuilly assurait d'ailleurs l'autre restauration.

Cependant s'érigeaient, à l'entrée des deux églises Saint-Pierre et Saint-Jean, deux touchantes et magnifiques chapelles des morts à la guerre, aux murs tapissés de noms glorieux. A leur tête, celui du « plus haut représentant de la ville doublement élu par elle, comme son maire et son député, Edouard Nortier », parti avec le meilleur de ses concitoyens pour la région du sacrifice, où il s'est battu, où il s'est fait tuer.

Pour épuiser l'histoire de la vie catholique dans le Neuilly contemporain il faudrait, en terminant, étudier les « œuvres » qui y pullulent. On en trouvera le détail dans l'excellent *Manuel* édité par le *Secrétariat des Familles* (2).

(1) *Souvenirs.*

(2) Le Secrétariat des Familles, 129, avenue de Neuilly, est ouvert le mardi et le vendredi, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2.



Chapelle des morts — Saint-Pierre.

Voici la Crêche Sainte-Amélie où sont admis les enfants, que leurs mères peuvent venir venir allaiter. Voici le Jardin d'enfants de Neuilly et les dispensaires et les orphelinats. L'Asile Mathilde (Notre-Dame des Sept-Douleurs) reçoit les incurables de tout le diocèse.

Nous avons dit un mot des écoles primaires catholiques... Neuilly compte aussi dans le collège Sainte-Croix l'une de ses meilleures écoles diocésaines. Pour les jeunes filles l'Institution Sainte-Geneviève n'est pas moins florissante et l'Université libre ou Collège Sainte-Marie est une véritable Ecole normale supérieure, en même temps qu'un collège secondaire qui n'a que fort peu de rivaux.

Il serait malaisé de seulement dénombrer toutes les œuvres, conférences de Saint-Vincent de Paul, associations, unions, amicales, syndicats professionnels, cours ménagers, patronages, cercles et gildes... qui animent ces groupements les plus divers du pur esprit chrétien.

Encore n'est-il pas question ici des œuvres dites spécialement de piété. La piété « est utile à tout ». Si elle est le rêve qui alimente et vivifie le tout Neuilly charitable et religieux, elle s'épanouit encore en d'autres floraisons multiples, suivant la diversité des âmes.

Tenons-nous-en là : cette histoire serait celle de toutes les paroisses.

Neuilly a choisi cette devise « qui concilie, avec une pointe de coquetterie, les fastes du passé et les promesses de l'avenir : *Prateritis egregia, quotidie florescit* ». C'est bien surtout du Neuilly catholique qu'il est permis de le dire : sa richesse s'accroît chaque jour de la beauté de la veille.

Le Neuilly des bords de la Seine et de la forêt de Rouvray, de Monsieur Saint Denis et de Monseigneur Saint Martin, de l'abbaye de Longchamp et des chapelles princières, le Neuilly fidèle et le premier restauré après la grande Révolution... celui qui voulut être dans la plus terrible des guerres compassion, soulagement et



Chapelle des morts — Saint-Jean

guérison, « douce province aux flancs de la capitale », ce Neuilly est aujourd'hui la « perle » précieuse de la banlieue parisienne. De même qu'il résume en lui presque toute notre histoire, il possède aussi d'incomparables richesses de charité et de foi.

Puisse-t-il, en les accroissant, les déverser sans compter sur ceux qui, proches ou lointains, ne sont pas éclairés par la même lumière de vie.



TABLE DES MATIÈRES



LAVAL
IMPRIMERIE R. LECERF
28, RUE DES FOSSÉS

[illegible]


a39003 000138601b


U D / OF OTTAWA